Le langage inclusif : attitudes et évaluation de texte

Une étude quantitative des attitudes envers le langage inclusif et leur influence sur l'évaluation d'un texte

Julia Tibblin
Directeur de mémoire : Jonas Granfeldt

Centre de Langues et de Littérature, Université de Lund
MA en Linguistique et Sciences du Langage,
Linguistique française
Projet de mémoire niveau Master (SPVR01), 30 crédits
Aout 2019

Résumé

La présente étude examine de façon quantitative le lien entre les attitudes envers l'égalité des genres et celles à l'égard du langage inclusif. Elle étudie aussi comment un texte écrit en langage inclusif est évalué, et observe les facteurs pouvant agir dessus. L'influence du genre, de l'aire linguistique et d'une argumentation promouvant ce type de rédaction sur les attitudes et sur l'évaluation d'un texte rédigé selon ses principes sont aussi étudiées.

D'abord, des analyses statistiques montrent que les femmes ont des attitudes plus positives envers le langage inclusif que les hommes, et que les personnes habitant une aire francophone autre que la France manifestent des attitudes plus positives que les Français et les Françaises. Ces analyses confirment aussi une corrélation positive entre les attitudes d'une personne envers l'égalité des genres et ses attitudes à l'égard du langage inclusif. Ensuite, le texte rédigé en langage inclusif est moins bien évalué, mais semble être aussi bien compris que le même texte au masculin générique. Des analyses supplémentaires montrent une corrélation positive entre les attitudes envers le langage inclusif et l'évaluation du texte, mais seulement lorsque le texte est écrit avec ce type de rédaction. Finalement, les commentaires laissés fournissent de nouvelles perspectives sur l'usage et la réception du langage inclusif des 377 participant-es.

211 mots

Mots clés : attitudes linguistiques, langage inclusif, masculin générique, rédaction épicène, écriture inclusive, lisibilité, aire linguistique, questionnaire, français

Abstract

The present study examines in a quantitative manner the relationship between the attitudes toward gender equality and those toward gender-inclusive language. It also studies how a text written with gender-inclusive language is evaluated and observes what factors can act thereupon. The influence of gender, linguistic area and an argumentation promoting this kind of language on attitudes and on the evaluation of a text making use of are is also investigated.

Firstly, statistical analyses show that women have more positive attitudes than men, and that residents in a French-speaking area outside France express more positive attitudes than the French. They also confirm a positive correlation between a person's attitudes toward gender equality and their attitudes toward gender-inclusive language. Secondly, the text making use of gender-inclusive language is more negatively evaluated but seems to be just as well comprehended as the same text written using masculine generics. Further analyses show a positive correlation between the attitudes toward gender-inclusive language and the evaluation of the text, but only when the text is written with this kind of language. Finally, the comments left by respondents provide new perspectives on the use and reception of gender-inclusive writing by 377 French speakers.

196 words

Keywords: linguistic attitudes, gender-inclusive writing, generic masculine, gender-fair writing, readability, linguistic area, questionnaire, French

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de mémoire, M. Jonas Granfeldt pour ses partages de savoir, commentaires et conseils, sans lesquels l'aboutissement de ce travail aurait été bien plus difficile.

Merci également à toute ma famille pour son soutien éternel et à mon cousin pour son aide dans la création du blog permettant un envoi aléatoire aux différentes versions du questionnaires.

Mes remerciements vont aussi à tous et à toutes les francophones qui m'ont aidée au cours de ce mémoire, que ce soit en répondant au questionnaire, en le partageant ou en répondant à mes questions sur cette curiosité qu'est la langue française.

Les dernières personnes, mais non les moindres, que je veux remercier sont mes ami-es, toujours là malgré la distance géographique, et mon compagnon pour sa patience inépuisable.

Table des matières

1. INTRODUCTION 1
1.1 La structure du mémoire 2
2. BUT DE L'ETUDE 4
2.1 Questions de recherche et hypothèses 4
3. CADRE THEORIQUE 5
3.1 Qu'est-ce que le langage inclusif ? 5
3.1.1 L'usage du langage inclusif aujourd'hui 7
3.2 Qu'est-ce qu'une attitude ? 8
3.3 Les attitudes linguistiques 9
3.4 Attitudes envers des nouveautés linguistiques 10
3.4.1 Les attitudes envers le langage inclusif 11
3.4.2 L'argumentation comme variable 12
3.4.3 Les attitudes à l'égard de l'égalité comme variable 13
3.4.4 L'accès aux textes pour tout le monde comme variable 14
4. METHODE 16
4.1 Construction 18
4.1.1 Les arguments pour le langage inclusif et pour le masculin générique 18
4.1.2 Le texte 19
4.1.3 Les construits 20
4.1.4 Les questions ouvertes 23
4.1.5 Les questions socio-démographiques 23
4.2 Le pilotage du questionnaire 24
4.3 Distribution du questionnaire 25
4.4 Validité et fiabilité 26
4.4.1 La validité 26
4.4.2 La fiabilité 27
4.5 Description de l'échantillon 28
4.6 Critique de la méthode choisie 31
4.6.1 Méthodes alternatives 32
4.7 Traitement des données 33
5. ANALYSE ET RÉSULTATS 35
5.1 Les attitudes envers l'égalité des genres 36
5.1.1 Description des résultats 36
5.1.2 Analyse des résultats 37
5.2 Les attitudes envers le langage inclusif 37

5.2.1 Description des résultats ... 37
5.2.2 Analyse des résultats ... 39
5.3 L'évaluation du texte ... 42
5.3.1 Description des résultats ... 42
5.3.2 Analyse des résultats ... 43
5.4 Les questions ouvertes ... 45
5.4.1 Le langage inclusif dans de différents genres textuels ... 45
5.4.2 Connaissances antérieures et usage personnel ... 47
5.4.3 Les raisons d'opposition et d'aspiration ... 50
6. DISCUSSION ... 51
6.1 Les attitudes envers le langage inclusif ... 51
6.1.1 L'influence de « l'accès aux textes pour tout le monde » et « l'égalité des genres » sur les attitudes envers le langage inclusif ... 51
6.1.2 Qu'est-ce qui peut avoir un effet sur les attitudes envers le langage inclusif ? ... 52
6.2 L'évaluation du texte ... 54
6.2.1 Qu'est-ce qui influence l'évaluation du texte ? ... 54
6.2.2 Une comparaison des évaluations du même texte écrit en langage inclusif ou au masculin générique ... 55
6.3 Les questions ouvertes et l'usage du langage inclusif ... 56
7. CONCLUSION ... 59
8. BIBLIOGRAPHIE ... 60
9. ANNEXES ... 64
9.1 Le questionnaire ... 64
9.1.1 L'introduction sur le blog ... 64
9.1.2 Le questionnaire sur SUNET ... 65
9.2 Les réseaux où le questionnaire a été distribué ... 73
9.2.1 Groupes Facebook ... 73
9.2.2 Groupes Reddit ... 73
9.2.3 Vidéos YouTube ... 74

Nombre de mots : 21 303

(avec résumé, remerciements, table de matières, listes de figures et de tableaux, notes en bas de page, bibliographie et annexes : 26 167)

Liste des figures

Figure 1 – Le schéma du langage inclusif 5
Figure 2 – La structure du questionnaire 17
Figure 3 – Les construits et leurs items respectifs 21
Figure 4 – Un exemple de l'échelle Likert 22
Figure 5 – La répartition des aires linguistiques dans lesquelles habitent les répondant-es 29
Figure 6 – La taille des villes et villages habités par les répondant-es 30
Figure 7 – Le niveau d'éducation supérieure des répondant-es 30
Figure 8 – Les résultats concernant les attitudes égalitaires. 36
Figure 9 – Les résultats concernant le langage inclusif 38
Figure 10 – Les résultats du langage inclusif pour les femmes. 38
Figure 11 – Les résultats du langage inclusif pour les hommes. 38
Figure 12 – Le modèle final pour les attitudes envers le langage inclusif 41
Figure 13 – L'évaluation du texte, toutes versions. 42
Figure 14 – L'évaluation du texte en langage inclusif. 42
Figure 15 – L'évaluation du texte en masculin générique. 42
Figure 16 – Le modèle final pour l'évaluation du texte. 44
Figure 17 – Le langage inclusif dans différents genres textuels 45
Figure 18 – Le langage inclusif est convenable dans : (Femmes) 46
Figure 19 – Le langage inclusif est convenable dans : (Hommes) 46
Figure 20 – La connaissance antérieure des répondant-es 47
Figure 21 – L'usage personnel des répondant-es 47

Liste des tableaux

Tableau 1 – Les recommandations de chaque aire linguistique 6
Tableau 2 – Les différentes versions du questionnaire 16
Tableau 3 – L'étude pilote 25
Tableau 4 – Les réseaux de distribution 26
Tableau 5 – Les coefficients alpha de Cronbach 27
Tableau 6 – La répartition des genres et des aires linguistiques 28
Tableau 7 – Les résultats des tests Khi carré 29
Tableau 8 – Les différentes variables 35
Tableau 9 – Les scores moyens des attitudes égalitaires 37
Tableau 10 – Les scores moyens du troisième construit 40
Tableau 11 – Les scores moyens de l'évaluation du texte 43

1. INTRODUCTION

En 1986, on voit en France pour la première fois officiellement recommandée la féminisation des noms de métiers et de titres. Il s'agit d'utiliser la forme féminine d'un métier lorsque l'on s'adresse à ou parle d'une femme exerçant ce métier ou occupant ce titre. Mais, il tardera jusqu'à 1998 avant que la France ne voie le premier guide d'usage, *Femme, j'écris ton nom*, avec une liste de plus de 2000 métiers avec leurs formes féminines respectives. Nous y trouvons entre autres *avocat – avocate, chirurgien – chirurgienne, douanier – douanière* et *écrivain – écrivaine*. Cependant, ce n'est qu'en 2019 que l'Académie française accepte d'appeler un chirurgien de genre[1] féminin une chirurgienne.

Dans la continuation de la féminisation des noms de métiers, un nouvel usage a apparu au sein de la langue française depuis les années 2000 (Abbou et al. 2018). Il s'agit du *langage inclusif*, qui se fonde sur une remise en question du genre masculin comme le genre générique dans la grammaire française. Cela peut prendre plusieurs formes, la plus courante et la plus discutée étant l'*écriture inclusive*, utilisée avec des doublets complets *Bonjour à toutes et à tous* ou abrégés *Bonjour à tou-tes*. Dans ce mémoire, nous utiliserons le terme *langage inclusif* pour parler de ce phénomène en général. Bien que le langage inclusif ne soit recommandé pour la première fois en France qu'en 2015, il apparait[2] déjà en 1981 au Québec sous le nom *rédaction épicène*. Il existe cependant des différences dans les recommandations ; *l'Office québécois de la langue française* conseille les doublets complets (Office québécois de la langue française, 2018) pendant que le *Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes*[3] préconise principalement les doublets abrégés avec le point final : « Former les professionnel.le.s et diffuser ce guide » (Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes 2016, p. 19). Entre ces deux aires linguistiques se situe la Belgique francophone, c'est-à-dire la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui a été plus progressiste que la France quant à la féminisation de noms de métiers (Dister et Moreau 2006) et aux réformes d'orthographe (Farid 2012). Si l'écriture

[1] Dans l'intégralité de ce texte, nous utilisons le terme *genre* pour désigner l'attribution à une catégorie de type *femme*, *homme* ou autre. La différence entre *genre* et *sexe* est que le premier se base sur de divers critères entre autres sociaux et identitaires, pendant que le *sexe* est fondé sur des critères biologiques.

[2] Forme rectifiée de *apparaît* selon la réforme d'orthographe de 1990, dont les rectifications seront employées dans ce mémoire. Pour plus d'information à ce propos, cf. Farid, 2012 ; Goosse, 1991.

[3] Désormais HCE

inclusive fait débat en Belgique aussi, le débat y parait tout de même moins fiévreux[4]. Toutefois, le *Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles* ne recommande pas cette écriture, en argumentant qu'elle rend les textes moins clairs et donc moins accessibles (Conseil de la langue française et de la politique linguistique 2017).

Quelles que soient les recommandations officielles, nous trouvons dans le débat public de chacune des aires linguistiques des attitudes tantôt négatives, tantôt positives envers cette écriture. Parmi les contre-arguments l'on voit de grandes ressemblances à ceux avancés dès qu'une nouveauté ou réforme linguistique est introduite dans la langue française : *c'est moche* ; *ça ne sert à rien* ; *cela appauvrit le français*. Néanmoins, l'argument de lisibilité semble jouer un grand rôle dans la question de langage inclusif, car il existe des personnes et organismes qui sont pour la réforme d'orthographe et la féminisation des noms de métier, mais qui s'opposent au langage inclusif en argumentant qu'il rend un texte plus difficile à lire et par conséquence plus inaccessible. Afin de mieux comprendre le rôle de cet argument, ainsi que d'autres facteurs, dans la création des attitudes envers le langage inclusif, nous étudierons ces questions à l'aide d'un questionnaire distribué aux locuteurs et aux locutrices natives[5] du français dans des aires linguistiques différentes.

Des recherches antérieures (Koeser et Sczesny 2014) ont montré qu'une argumentation pour le langage inclusif rendait les participant-es plus aptes à l'appliquer dans l'écriture d'un texte, bien que cette argumentation n'avait aucune influence sur les attitudes d'une personne. Cependant, il n'a pas été étudié si une telle argumentation influence la manière dont les francophones évaluent un texte rédigé en langage inclusif. Nous avons donc décidé d'intégrer cette question dans notre étude.

1.1 La structure du mémoire

Tout d'abord, l'objectif de l'étude est décrit, suivi des questions de recherche ainsi que son hypothèse respective. Ensuite, la partie théorique comprend un état de l'art sur ce qu'est le langage inclusif ainsi que son statut en Belgique francophone, en France, au Québec et en Suisse

---

[4] https://plus.lesoir.be/118079/article/2017-10-06/lecriture-inclusive-une-ecriture-anti-sexiste-qui-fait-debat

[5] Dans l'intégralité de ce mémoire, nous utiliserons les doublets complets lorsque la forme féminine diffère de la forme masculine à plus d'une lettre. C'est-à-dire que nous écrirons *les étudiant-es* mais *les locuteurs et locutrices*. La règle de proximité sera appliquée, ainsi que l'usage de l'ordre alphabétique (cf. section 3.1). En vue d'inclure les personnes non-binaires nous nous servirons des néologismes *iels* (ils et elles) et *celleux* (celles et ceux), sauf dans les cas où nous sommes sûre que le groupe n'est constitué que de femmes et d'hommes.

romande en termes de recommandations officielles. Cette description est suivie d'une définition des attitudes, plus précisément une attitude linguistique. La notion d'attitudes envers l'égalité des genres et celle de lisibilité sont aussi décrites et discutées. Le cadre théorique est suivi de la partie méthodologique, où la construction et la distribution du questionnaire sont décrites. Nous discutons aussi d'autres méthodes possibles, pourquoi nous avons choisi un questionnaire, ainsi que la validité et la fiabilité de celui-ci. Se suit la présentation des résultats et des analyses statistiques avant que nous ne discutions les résultats obtenus dans la lumière des recherches antérieures sur le sujet. Finalement, une conclusion est tirée des discussions, et nous proposons comment continuer à étudier ce champ de recherche.

2. BUT DE L'ETUDE

L'objectif de la présente étude est double car nous visons à la fois d'étudier (1) l'influence d'un certain nombre de facteurs sur les attitudes d'une personne à l'égard du langage inclusif et (2) l'évaluation de lisibilité d'un texte rédigé selon les principes du langage inclusif, ainsi que ce qui influence cette évaluation. Dans un but exploratif, nous nous intéressons aussi à quelques aspects concernant l'emploi du langage inclusif.

2.1 Questions de recherche et hypothèses

Plus précisément, deux questions de recherche ont été formulées pour chaque objet d'étude :

1) a) Comment les attitudes d'une personne envers « l'accès aux textes pour tout le monde » et envers « l'égalité des genres » interagissent-elles avec les attitudes envers le langage inclusif ?

   b) Les attitudes envers le langage inclusif sont-elles influencées par l'aire linguistique habitée, le genre d'une personne ainsi que par une argumentation pour ce type de langage ?
2) a) Une argumentation pour le langage inclusif a-t-elle une influence sur l'évaluation d'un texte écrit avec ce langage ?

   b) Un texte écrit en langage inclusif est-il différemment évalué que le même texte rédigé au masculin générique ?

Premièrement, nous émettons l'hypothèse que les attitudes envers « l'égalité des genres » jouera un grand rôle sur les attitudes, c'est-à-dire que les personnes avec des attitudes égalitaires auront des attitudes positives envers le langage inclusif. Cependant, l'accès aux textes pour tout le monde sera pour certaines personnes plus important que les effets du langage inclusif sur l'égalité des genres, ce qui créera des attitudes négatives envers le langage inclusif. Concernant l'aire linguistique, notre hypothèse est que les personnes françaises auront des attitudes plus négatives, car cela a été observé pour la réforme d'orthographe (Ousselin 2004). De plus, le langage inclusif est officiellement recommandé depuis plus longtemps en Québec et en Suisse. Pour ce qui est du genre des répondant-es, notre hypothèse est que les personnes non-binaires et les femmes montreront des attitudes plus positives que les hommes. Ensuite, nous avons l'hypothèse qu'une argumentation pour le langage inclusif améliorerait les attitudes d'une personne. De plus, les personnes qui ont lu des arguments pour le langage inclusif évalueront un texte rédigé en langage inclusif mieux que celles ayant lu des arguments pour le masculin générique.

3. CADRE THEORIQUE

3.1 Qu'est-ce que le langage inclusif ?

À l'aide de quatre stratégies principales, expliquées dans la figure (1), le *langage inclusif* vise à remettre en question l'usage générique du genre grammatical masculin. Premièrement, nous avons l'*écriture inclusive* qui peut prendre plusieurs formes : les doublets complets *Chers étudiants, chères étudiantes*, les doublets abrégés *Bonjour à tous-tes* ou des néologismes comme *iel* ou *celleux*. Deuxièmement, la *règle de proximité* veut que l'on accorde l'adjectif avec le nom le plus proche, ce qui donne *Les hommes et les femmes sont belles*. Troisièmement, on vise avec le langage inclusif à supprimer des expressions qui renforcent les stéréotypes de genre, telle qu'*en bon père de famille* et à remplacer l'usage générique du mot *Homme/homme*, en disant *les droits humains* plutôt que *les droits de l'Homme*. Dernièrement, il est recommandé d'utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération *L'égalité femmes-hommes*.

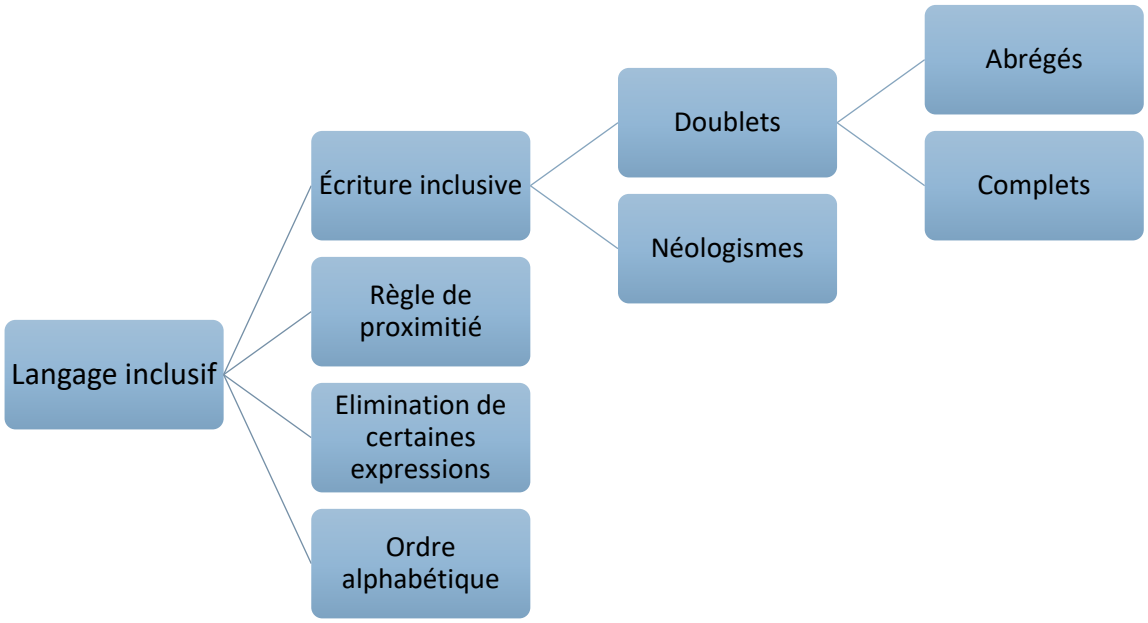

Figure 1 – Le schéma du langage inclusif

L'avantage majeur des doublets complets est que cette stratégie assure la visibilité des femmes, car le lecteur ou la lectrice est forcé-e de lire les deux formes, ce qui n'est pas le cas avec les doublets abrégés. Cependant, un texte rédigé avec les doublets complets peut être ressenti comme redondant, ce qui va à l'encontre du principe de l'économie de la langue où des formes efficaces et courtes ont tendance à être privilégiées (Elmiger 2017). De plus, les doublets complets renforcent la binarité de genre et continue à invisibiliser les personnes non-binaires.

Comme mentionné dans l'introduction, les recommandations concernant le langage inclusif se diffèrent d'une aire linguistique à l'autre. Voici un tableau décrivant les différentes aires ainsi que la terminologie utilisée et leur recommandation respective :

Aire linguistique	Terminologie	Recommandé ?
Fédération Wallonie-Bruxelles	Écriture inclusive	Non, depuis octobre 2017 le Conseil supérieur de la langue française le déconseille (Conseil de la langue française et de la politique linguistique 2017)
France	Écriture inclusive	Oui, depuis 2015 le HCE préconise l'usage de doublets abrégés avec les points finaux : *étudiant.e.s* (Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes 2016). Mais, en 2017 le premier ministre et le ministre de l'éducation déconseillent d'en faire usage (Abbou et al. 2018).
Québec	Rédaction épicène	Oui, depuis 1981 l'Office québécoise de la langue française recommande les doublets complets : *chercheurs et chercheuses* et des tournures neutres : *l'équipe de recherche* (Bouchard et al. 1999).
Suisse	Rédaction épicène	Oui, depuis 2001 la Conférence latine des déléguées à l'égalité préconise l'usage de doublets complets et abrégés avec les tirets : *étudiant-e-s*, ainsi que des tournures neutres (Moreau 2001).

Tableau 1 – Les recommandations de chaque aire linguistique

Bien que ce type de rédaction soit déjà recommandée par le HCE en 2015, ce n'est qu'au moment où Le Figaro publie un article sur le sujet en septembre 2017 qu'elle devienne connue par le grand public. L'article du Figaro[6] annonce que la maison d'édition *Hatier* prévoit de publier un livre scolaire dans lequel l'écriture inclusive est utilisée à quelques endroits. Un grand battage médiatique se déclenche. De nombreux articles de journaux[7] sont écrits sur le sujet et après environ un mois le ministre français de l'éducation Jean-Michel Blanquer ainsi que l'Académie française se prononcent fortement contre ce type d'écriture.

---

[6] Marie-Estelle Pech, « Un manuel scolaire écrit à la sauce féministe », *Le Figaro*, 22/09/2017 http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/09/22/01016-20170922ARTFIG00300-un-manuel-scolaire-ecrit-a-la-sauce-feministe.php Consulté le 30 janvier 2019

[7] Mentionnons entre autres : https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/10/13/pret-e-s-pour-l-ecriture-inclusive_5200180_3232.html ; https://www.liberation.fr/france/2017/09/27/pretes-a-utiliser-l-ecriture-inclusive_1598867 ; https://www.huffingtonpost.fr/2017/09/26/pour-raphael-enthoven-lecriture-inclusive-releve-du-negationnisme-vertueux_a_23223168/ ; https://www.franceculture.fr/societe/ecriture-inclusive-le-feminin-pour-que-les-femmes-cessent-detre-invisibles

3.1.1 L'usage du langage inclusif aujourd'hui

De notre connaissance, il n'existe pour l'instant que très peu d'études faites sur l'usage de l'écriture inclusive dans les aires géographiques choisies. Tout de même, on note Abbou (2011) qui a étudié l'usage de l'*antisexisme linguistique* dans les brochures libertaires et Dumais (2007) qui s'est focalisée sur la *rédaction non-sexiste* dans les textes officiels du Québec. Outre l'usage du doublets complets, Dumais note l'apparence d'une note explicative du type « pour raisons [...] le masculin englobe le féminin » (Dumais 2007, p. 39) au début ou à la fin du document. Cependant, la majorité d'organismes et de ministères étudiés font usage du masculin générique sans note explicative. Les trois principales justifications avancées dans les notes explicatives sont : « 1) le masculin est générique ; 2) l'emploi du masculin allège le texte ; 3) il facilite la lecture du texte. » (Dumais 2007, p. 42). Elle relève aussi que dans les déclarations de services, destinées directement à la population, la rédaction non-sexiste est plus courante que dans les rapports annuels, où le ton est plus rigide.

Plus récemment, Elmiger (2017) a tenté de faire une typologie des stratégies existantes à ce jour. Il tire la conclusion qu'il existe aujourd'hui deux métastratégies du langage inclusif. D'un côté, le *dédoublement* vise à mentionner et la forme masculine et la forme féminine avec les doublets complets ou abrégés. De l'autre côté, la *réduction de la variation binaire* vise à neutraliser la différence entre le genre masculin et le genre féminin afin de rompre avec cette binarité, à l'aide de formulations épicènes ou d'innovations linguistiques. À part les doublets abrégés et complets que nous avons exemplifiés ci-dessus, on trouve aussi l'emploi de doublets par alternance, c'est-à-dire que :

> « le dédoublement ne concerne pas chaque élément d'une série de noms communs de personne, mais se fait par une suite de noms différents alternant entre genre féminin et masculin : […] « L'invention de soi comme homme de radio, speakerine, bruiteur, réalisatrice, créateur, consommatrice, programmateur, diffuseur… » » (*Les Inrockuptibles*, 4 juin 2014, p. 108 cité par Elmiger, 2017, p. 42)

Quant à la neutralisation, Elmiger y remarque également deux tendances, l'une créant des néologismes avec un suffixe reconnu épicène, donnant *professoraire* ou *professoriste*, *écrivainaire* ou *écrivainiste*. C'est cette approche qui a été appliquée par la *Fédération des professionnèles* au Canada. L'autre tendance inclue les deux désinences dans le même mot : *chômeureuse* et *heureuxse*. Ses observations sont ensuite confirmées par Abbou et al. (2018, p. 135), qui en plus ajoutent que « l'écriture inclusive permet […] à des personnes d'instancier graphiquement qu'elles se définissent comme trans non binaires ou comme intersexes (comme

dans *je suis fabuleux·se*). ». L'argument d'inclure les personnes non-binaires est cependant assez récent et relativement peu souvent avancé dans les débats publics.

3.2 Qu'est-ce qu'une attitude ?

Maio et Haddock (2015) énumèrent de nombreuses définitions du terme *attitude* avant de conclure qu'une attitude est une évaluation générale envers un objet et que cette évaluation se base sur des informations cognitives, affectives et comportementales. Bernard, Maio et Olson (2003) précisent qu'une attitude est une disposition qu'une personne utilise pour évaluer un objet d'attitude avec un degré d'accord ou de désaccord. De plus, les attitudes sont englobées et guidées par les valeurs qu'a une personne, c'est-à-dire ce qu'une personne juge important en tant que ligne directrice dans la vie (Maio et Olson 1998). Par conséquence, ces deux types de constructions psychologiques ne se mesurent pas de la même manière ; les attitudes se mesurent avec des échelles montrant le degré de favorabilité pendant que les valeurs se mesurent par leur importance en tant que principes centraux dans la vie d'une personne. Pour conclure, ce sont les valeurs qu'une personne juge importantes qui déterminent les attitudes qu'elle va avoir envers l'objet. Comme les échelles dont nous nous sommes servies ont été construites pour mesurer les attitudes envers l'égalité des genres et le langage inclusif, nous nous focaliserons dans cette étude sur les attitudes, et non les valeurs.

À quoi sert donc les attitudes ? Elles nous simplifient la vie en nous aidant à digérer les masses d'informations auxquelles on fait face tous les jours. De plus, elles nous aident à décider ce que l'on aime ou non, ce qui est positif ou négatif d'un objet et à faire des décisions qui vont nous bénéficier. D'un point de vue social, elles peuvent nous aider à identifier des personnes avec qui on s'entendrait bien. Dans certains cas, elles peuvent même prédire notre comportement et influencer de quelles informations nous allons nous souvenir (Maio et Haddock 2015).

Schwarz (2007) propose de considérer les attitudes comme des jugements évaluatifs qui sont formés au moment d'évaluation, plutôt que des dispositions personnelles constantes. Puisque les évaluations qu'on fait sont sensibles au contexte, les attitudes le sont aussi. Elles seraient donc plus sensibles aux arguments que les valeurs, étant plus stables. Cependant, même si les attitudes sont influencées par des facteurs externes, elles ne varient selon Schwarz (2007) qu'autour d'une valeur moyenne, qui elle correspond à l'attitude de la personne. La plasticité des attitudes dépend aussi de leur force ; les attitudes fortes sont plus persistantes au changement que les attitudes faibles (Maio et Haddock 2015).

3.3 Les attitudes linguistiques

Comme nous l'avons dit dans la partie précédente, une attitude représente un ensemble d'opinions, positives ou négatives, envers un objet, dans cette étude le langage inclusif. Les attitudes peuvent être influencées par de nombreux facteurs relatifs à l'individu, parfois au point où elles sont ajustées afin de correspondre à celles du groupe social auquel on appartient (Lasagabaster 2006). Des facteurs sociaux ayant une influence peuvent être, entre autres, la religion, la famille, les ami-es et l'éducation. Lasagabaster (2006, p. 394) cite la définition suivante pour décrire les *attitudes linguistiques* :

> Attitudes que les locuteurs de différentes langues ou de variétés linguistiques différentes ont à l'égard des langues des autres ou de leurs propres langues. L'expression de sentiments positifs ou négatifs concernant une langue peut être le reflet d'impressions sur la difficulté ou la simplicité linguistique, la facilité ou difficulté de l'apprentissage, le degré d'importance, l'élégance, le statut social, etc. Les attitudes à l'égard d'une langue peuvent aussi refléter ce que les gens pensent des locuteurs de cette langue [Richards, Platt, et Platt 1997, p. 6]

Bien qu'il s'agisse dans notre étude d'attitudes à l'égard d'un certain usage de la langue française, et non des langues à part comme dans la définition, elle nous semble valable également dans notre cas.

Comme les attitudes linguistiques s'apprennent, et qu'un-e enfant passe de nombreuses heures à l'école, les enseignant-es jouent un grand rôle dans le développement des attitudes, et sur certains aspects iels peuvent avoir encore plus d'influence que les parents (Lasagabaster 2006). Riaño (2006) va jusqu'à dire que l'enseignement de la langue et la sociolinguistique appliquée sont deux concepts inséparables. Les ami-es en tant que collectif peuvent aussi avoir de fortes influences, car une personne peut, par peur d'être isolée, conformer ses attitudes à celles du groupe. Dernièrement, les médias sont un facteur ayant de plus en plus d'influence quant à la création de stéréotypes et d'attitudes (Lasagabaster 2006). Plusieurs études (Bengoechea et Simón 2014 ; Dister et Moreau 2006 ; Parks et Roberton 2008 ; van Compernolle 2008), ont montré que le niveau d'éducation, l'âge, le genre, l'adhésion politique et les attitudes envers les femmes d'une personne peuvent influencer les attitudes linguistiques et l'usage de la langue.

Cependant, ce n'est pas toujours que les attitudes linguistiques envers un objet sont cohérentes avec l'usage de celui-ci. Par exemple, dans Koeser et Sczesny (2014) une argumentation pour le langage inclusif n'a pas engendré des attitudes plus positives à son égard. Cependant, l'argumentation a rendu les personnes plus prêtes à l'utiliser. Donc, même si les arguments ne changent pas les attitudes, ils peuvent avoir une influence sur l'usage. Le cas contraire a été

observé dans Brick et Wilks (2002), car bien qu'une équipe rédactionnelle s'est dit très positive envers le langage inclusif, elle ne l'appliquait pas systématiquement.

3.4 Attitudes envers des nouveautés linguistiques

Le fait d'étudier ce que les locuteurs et locutrices d'une langue pensent de celle-ci relève de la *linguistique populaire*, ou *folk linguistics* en anglais, un domaine visant à étudier les croyances tenues envers une langue ou une variété de celle-ci par des non-linguistes (Niedzielski et Preston 2000). Bien que ces croyances et préjugés soient faux, les étudier pourrait nous éclairer sur quels impulses sociaux et psychologiques influencent ces croyances. Les objets de recherche de la linguistique populaire sont non seulement ce qui se passe (c'est-à-dire la langue), mais aussi comment des gens y réagissent et ce qu'ils en disent (Hoenigswald 1966, p. 20 cité dans Niedzielski et Preston 2000). Dans la tradition américaine, la linguistique populaire s'oppose à la sociolinguistique (Niedzielski et Preston 2000), pendant que dans le monde francophone elle se retrouve dans « l'ensemble des travaux qui, en sociolinguistique […], s'occupe des normes et des représentations […], parfois sous l'étiquette « attitudes linguistiques » dans le cadre de la psychologie sociale du langage. » (Paveau 2007, p. 98).

Lorsque l'on regarde les arguments avancés contre le langage inclusif, on remarque de grandes similarités avec ceux que l'on pouvait entendre contre la féminisation de noms de métier à l'époque où elle n'était pas encore rentrée dans l'usage. On entend que *c'est moche*, que *ça rend le texte incompréhensible* ou que *ça ne sert à rien* (Abbou et al. 2018). On pouvait encore entendre ces propos dans le discours contre la réforme d'orthographe de 1990 (Cibois 1991), une réforme qui était le fruit d'un rapport du *Conseil supérieur de la langue française* et qui cherchait à rectifier et régulariser les exceptions de l'orthographe française.

Par conséquence, on peut se poser la question si ce sont majoritairement les mêmes arguments qui sont avancés, qu'il s'agisse d'une nouveauté linguistique qui s'intègre par elle-même dans le langage (les anglicismes), ou d'une nouveauté proposée par les institutions officielles (la réforme d'orthographe). La comparaison avec les anglicismes et la réforme d'orthographe par rapport au langage inclusif est pertinente car le langage inclusif a d'abord apparu dans les milieux militants féministes (Abbou et al. 2018) pour ensuite être recommandé officiellement. Bien qu'il y ait des arguments propres à chaque phénomène, comme les anglicismes qui « polluent la langue française » (Walsh 2014) et l'orthographe qui « est un héritage de très longue date et renferme des siècles d'histoire » (Cibois 1991, p. 92) l'on remarque un grand

nombre d'arguments communs. En plus, une dispersion entre les différentes aires linguistiques a été trouvée en étudiant les connaissances et usages de l'orthographe de la réforme de 1990, car les Belges se sont retrouvé-es en tête et à la connaissance et à l'aptitude d'enseignement de la nouvelle orthographe, où les Français-es ont occupé la dernière place. Entre les deux se trouvaient les francophones du Québec et de la Suisse, qui étaient toutefois plus proches des Belges que des Français-es (Groupe RO 2012). Ces tendances pourraient se retrouver dans les attitudes envers le langage inclusif, pourquoi nous avons inclus la variable de l'aire linguistique dans le questionnaire.

Quant au langage inclusif nous trouvons un argument qui ressort ; celui de la lisibilité. C'est notamment le *Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles* qui utilise cet argument en dissuadant de faire usage du langage inclusif :

> Le conseil […] partage les objectifs des partisans de l'écriture inclusive : promouvoir la visibilité des femmes. Il souligne cependant que les moyens mis en œuvre pour servir cet objectif peuvent compromettre un autre objectif aussi démocratique : celui de produire des textes clairs, accessibles au plus grand nombre. (Conseil de la langue française et de la politique linguistique 2017)

Cette position montre clairement comment les attitudes envers l'accessibilité aux textes pour toutes et tous l'emporte sur celles envers l'égalité linguistique entre les genres.

3.4.1 Les attitudes envers le langage inclusif

Dans Tibblin (2016), les attitudes envers de différents aspects du langage inclusif ont été étudiés, avec un focus sur la féminisation des noms de métiers. Les résultats ont montré que la majorité des personnes tenaient des attitudes positives, mais qu'une partie remarquable de l'échantillon proposait d'instaurer un genre grammatical neutre en français, qui ne serait ni masculin ni féminin. Cependant, le fait que l'échantillon était majoritairement constitué de femmes politiquement à gauche ne nous permet pas de généraliser à partir de ces résultats. Parmi les personnes tenant des attitudes négatives envers le langage inclusif, l'argument principalement avancé était que cela n'a pas d'importance et complique donc la langue inutilement. Les variables socio-biographiques qui avaient le plus d'importance dans la différence des attitudes étaient le genre et l'appartenance politique.

De nombreux chercheurs et chercheuses (Bengoechea et Simon 2014 ; Dister et Moreau 2006 ; Parks et Robertson 2008) ont montré que plusieurs facteurs peuvent avoir un effet sur les attitudes, tels que l'âge, le genre, l'appartenance idéologique et le niveau d'éducation. Prentice (1994) s'est interrogé sur le lien entre l'usage du langage inclusif et les attitudes envers cet

objet, et ses observations montrent que les attitudes semblent être difficiles à changer. Malgré un changement dans l'usage vers une application régulière du langage inclusif, aucun changement d'attitude n'a été observé parmi son échantillon. De notre connaissance, aucune étude ne s'est focalisée sur les différences dans les attitudes envers le langage inclusif selon les aires linguistiques, mais vu les différences existant pour ce qui est de la réforme d'orthographe et des recommandations officielles, nous avons décidé d'intégrer ce paramètre dans la présente étude.

3.4.2 L'argumentation comme variable

Koeser et Sczesny (2014) se sont posé la question si une argumentation pour le langage inclusif rendrait les attitudes à l'égard de celui-ci plus positives, et qu'inversement une argumentation pour le masculin générique rendrait les attitudes plus négatives. L'argumentation s'est basée sur le modèle de probabilité d'élaboration (Elaboration Likelihood Model, ELM), un modèle élaboré par Petty, Cacioppo et Schumann (1983). Il suggère deux stratégies principales quant à la persuasion : d'un côté de bien faire valoir les arguments pour l'objet, dans cette étude le langage inclusif, afin d'activer de l'effort cognitif chez la personne persuadée. De l'autre côté, un focus est mis sur la forme de l'argumentation, comme l'usage de musique ou d'humour dans un message. En d'autres mots, les chercheuses ont intégré plusieurs aspects de persuasion, visant à la fois le changement d'attitudes, le changement comportemental et des cognitions. Elles partaient du principe que les participant-es liraient l'information présentée en détail, car des articles de journaux germanophones traitant le langage inclusif ont provoqué de nombreux commentaires et discussions, montrant que c'est un sujet de discussion important.

D'abord, Koeser et Sczesny (2014) ont listé 73 arguments, soit pour le langage inclusif soit pour le masculin générique, tirés des genres textuels différents tels que des articles scientifiques, des blogs, des journaux et des recommandations officielles. Les arguments choisis étaient ensuite présentés à un groupe de germanophones qui devaient évaluer chaque argument selon son pouvoir de persuasion et à quel point elles et ils étaient d'accord avec l'argument. Quand les arguments promouvaient le langage inclusif, les arguments avec les taux d'accord les plus hauts étaient considérés comme les plus persuasifs. Lorsque le masculin générique était l'objet de persuasion, les arguments avec les taux d'accord les plus bas étaient vus comme les plus persuasifs. Les arguments avec un taux d'accord élevé étaient considérés comme forts, donnant par exemple (1) *In contrast to the ambiguous masculine generics, gender-fair forms are precise* et (2) *Masculine generics do not imply ways of thinking or acting that are detrimental to women*. Les arguments avec un taux d'accord bas étaient catégorisés comme faibles, par exemple et (3)

Research findings in this area are free of ideology and therefore reliable et (4) *The use of gender-fair language leads to an increase of anglicisms*.

Ensuite, un autre groupe de germanophones devaient lire un de ces arguments et indiquer à quel point il était compréhensible, persuasif et bien formulé. Cette deuxième étape a confirmé que les arguments avec lesquels le premier groupe étaient le plus d'accord étaient perçus comme plus persuasifs par le deuxième groupe. Ces pilotages ont abouti en quatre types d'arguments :

- Arguments forts pour le langage inclusif (exemple 1)
- Arguments forts pour le masculin générique (exemple 2)
- Arguments faibles pour le langage inclusif (exemple 3)
- Arguments faibles pour le masculin générique (exemple 4)

Dans l'étude principale, les participant-es ont d'abord répondu à un questionnaire mesurant leurs attitudes envers le langage inclusif. Deux semaines plus tard, elles et ils devaient d'abord lire un des quatre types d'arguments avant que leurs attitudes ne soient mesurées de nouveau. La deuxième fois le questionnaire comprenait un texte avec des blancs qui devaient être remplis avec une forme inclusive ou avec le masculin générique. Contrairement aux hypothèses, aucun changement dans les attitudes n'a été observé entre la première et la deuxième occasion, quel que soit le type d'arguments lu. Cependant, les personnes ayant lu des arguments pour le langage inclusif se sont montrées plus aptes à l'appliquer en comparaison avec celles qui ont lu des arguments pour le masculin générique, mais la force des arguments n'avait aucun effet.

3.4.3 Les attitudes à l'égard de l'égalité comme variable

Outre les facteurs socio-biographiques mentionnés dans la partie 3.4.1, les attitudes à l'égard de l'égalité des genres peuvent fortement influencer celles envers le langage inclusif (Parks et Roberton 2008).

C'était dans les années 70 que la recherche commence à concevoir des échelles pour mesurer les attitudes envers les femmes, telle que le « Attitudes Toward Women Scale » (AWS, Spence et Helmreich 1972 ; Spence, Helmreich et Stapp 1973). Au début ces échelles se basaient sur une définition où l'emphase était souvent mise sur deux aspects : l'hostilité envers les femmes et le soutien des rôles de genre traditionnels (Glick et Fiske 1997). Les premières recherches dans ce domaine étaient guidées par cette définition et se focalisaient en conséquence sur les aspects hostiles des stéréotypes de genre. Au début des années 90 l'idée qu'une attitude traditionnelle concernant le rôle des femmes était égale à une hostilité envers les femmes s'est

vu questionnée par des études montrant que ces attitudes traditionnelles sont effectivement associées avec une hostilité envers les femmes, mais qu'elles sont simultanément associées avec des évaluations très positives des femmes. Le domaine d'étude subit donc une reconceptualisation qui suggère que le sexisme est fondamentalement ambivalent, et il inclue désormais à la fois son aspect hostile et son aspect bienveillant. Avec ces nouvelles idées des nouvelles échelles de mesure sont développées, telles que « Ambivalent Sexism Inventory » (ASI), « Modern Sexism Scale » (MSS ; Swim, Aikin, Hall et Hunter 1995) et « Neosexism Scale » (NS ; Tougas, Brown, Beaton et Joly 1995).

Lors d'une comparaison entre les trois échelles mesurant les attitudes envers les femmes (AWS), le sexisme moderne (MSS) et le néo-sexisme (NS) quant à leur pouvoir de prédiction sur les attitudes envers le langage inclusif, l'échelle de néo-sexisme s'est avéré être le meilleur prédicteur (Parks et Roberton 2004). Par conséquence, c'est cette échelle qui sert de variable indépendante pour mesurer les attitudes égalitaires de notre échantillon. Le néo-sexisme est selon le créateur et les créatrices de l'échelle défini comme « une manifestation d'un conflit entre des valeurs égalitaires et des sentiments négatifs résiduels envers les femmes » (Tougas et al. 1995, p. 843).

3.4.4 L'accès aux textes pour tout le monde comme variable

Comme nous l'avons vu dans la section 3.4, un des arguments le plus souvent avancé contre le langage inclusif consiste à soulever le problème de lisibilité. On avance des propos soulevant les difficultés amenées pour les dyslexiques ; le fait que la lecture à haute voix devient plus difficile pour les malvoyant-es ; et que les élèves qui apprennent à lire et à écrire en français ont déjà beaucoup de problèmes. Vu qu'un des objectifs de la présente étude est de voir si le fait de rédiger un texte selon les principes du langage inclusif influence l'évaluation d'un texte, nous allons dans cette section définir ce que le terme *lisibilité* veut dire, quels facteurs peuvent l'influencer ainsi que comment on peut le mesurer.

Dans la recherche portant sur la lisibilité, on se focalise sur des facteurs relatifs au texte, plutôt que des facteurs liés au contexte ou à la personne qui lit. Henry (1987, p. 11) définit cette notion comme « le degré de difficulté éprouvé par un lecteur essayant de comprendre un texte ». Cependant, nous allons voir que d'autres chercheurs et chercheuses incluent des variables typographiques dans leurs recherches. De toute manière, le but de ces recherches est de comprendre comment on peut optimiser l'efficacité de la communication écrite (Henry 1987).

Pour mesurer l'influence des facteurs linguistiques sur la lisibilité, de nombreuses formules ont été conçues au fil des années, se focalisant entre autres sur la *type-token ratio* ; la longueur moyenne des phrases ou des mots, comptée soit en syllabes ou en nombre de lettres ; le nombre de pronoms ; ou bien les différents types de mots, selon leur difficulté ou fréquence. Une autre technique est le « test de closure ». Au lieu d'utiliser une formule, il consiste à demander aux sujets de remplir un texte où un mot sur cinq a été supprimé (Revaz et Bronckart 1988).

En parallèle avec la recherche focalisée sur des variables linguistiques, la recherche étudiant l'influence des variables typographiques s'est développée. Des variables ayant possiblement une influence sur la lisibilité sont, entre autres : la dégradation du texte (Spencer et Shaw 1971) ; la couleur et la police (Garcia et Caldera 1996) ; la position du texte sur l'écran, si le mot est écrit en majuscules ou en minuscules (Pušnik, Možina et Podlesek 2016). D'autres facteurs, tels que l'espacement des lettres, ont été étudiés mais sans effet significatif (Spencer et Shaw 1971). Afin de précisément mesurer l'influence de ces variables de différents tests peuvent être utilisés, entre autres des questions de compréhension ou la recherche des mots isolés (Spencer et Shaw 1971) ; la vitesse de lecture (Garcia et Caldera 1996) ; la vitesse de reconnaissance des mots (Pušnik, Možina et Podlesek 2016).

En ce qui concerne le langage inclusif et la lisibilité, nous n'avons trouvé qu'une étude sur le sujet. Gygax et Gesto (2007) ont fait lire à 39 étudiant-es cinq textes, chacun décrivant un métier différent. Pour chaque texte quatre versions différentes était rédigées : le masculin générique ; le féminin générique ; les doublets complets ; et les doublets abrégés. Chaque participant-e lisait le texte soit dans leur version masculin générique, soit dans sa version féminin générique, soit avec l'emploi d'un des deux doublets. La lecture des textes était suivie de quelques questions de compréhension ainsi qu'une évaluation portant sur « la lourdeur, le caractère ennuyeux, l'agréabilité et la cohérence des textes. » (Gygax et Gesto 2007, 245). Le temps de lecture pour chaque partie était aussi noté. Les résultats ont montré que les doublets abrégés ainsi que le féminin générique ralentissaient la vitesse de lecture le plus, mais qu'après la première lecture, les participant-es s'y habituaient et retrouvaient leur vitesse de lecture normale. Pour ce qui est de l'évaluation du texte faite après la lecture, aucune version n'a été moins bien évaluée qu'une autre.

4. METHODE

La méthode que nous avons choisie pour répondre aux questions de recherche consiste en un questionnaire distribué en ligne. Cette décision se base sur les nombreux avantages de cette méthode. D'abord, un questionnaire nous permet d'obtenir un grand nombre de réponses et ainsi d'avoir un échantillon le plus représentatif possible. Ensuite, il produit des données quantifiables, ce qui est très avantageux lorsque l'on mesure des attitudes. En plus, les internautes peuvent choisir de remplir le questionnaire où et quand iels le souhaitent, ce qui réduit l'effet de l'observateur, c'est-à-dire le fait que lorsqu'une personne est observée, elle a tendance à adopter un style plus formel (Labov 1972). Nous espérons donc que, avec cette méthode, les répondant-es nous donnerons des réponses plus honnêtes. Cependant nous restons consciente du fait que nous ne pouvions jamais nous débarrasser complètement de ce biais de désirabilité sociale. Dernièrement, les répondant-es ne se sentiront pas stressé-es à cause de la présence d'un chercheur ou une chercheuse mais peuvent prendre leur temps, voire reprendre le questionnaire plus tard, ce que nous espérons aidera à augmenter le nombre de réponses.

Comme nous voulons tester les effets des arguments promouvant soit le langage inclusif soit le masculin générique sur l'évaluation d'un texte utilisant un de ces types de rédaction, nous nous retrouvons avec quatre versions différentes du questionnaire :

Version	Arguments	Texte	Convergence
1	Langage inclusif	Masculin générique	Non
2	Langage inclusif	Langage inclusif	Oui
3	Masculin générique	Langage inclusif	Non
4	Masculin générique	Masculin générique	Oui

Tableau 2 – Les différentes versions du questionnaire

Ces quatre versions seront désormais décrites avec les abréviations LI pour le langage inclusif et MG pour le masculin générique.

La figure (2) présente le déroulement du questionnaire. Tout d'abord, la personne se trouve sur le blog avec le texte d'introduction suivi d'un lien qui l'envoie à une des quatre versions du questionnaire. Cette figure montre que les parties *Arguments* et *Texte* ont deux versions : les arguments montrés promeuvent soit le langage inclusif soit le masculin générique et le texte présenté est écrit soit en langage inclusif soit au masculin générique. Après les arguments et le texte viennent trois pages, une par construit, avec des échelles Likert à cinq degrés. Finalement, quelques questions ouvertes sont posées avant de finir avec les questions socio-démographiques.

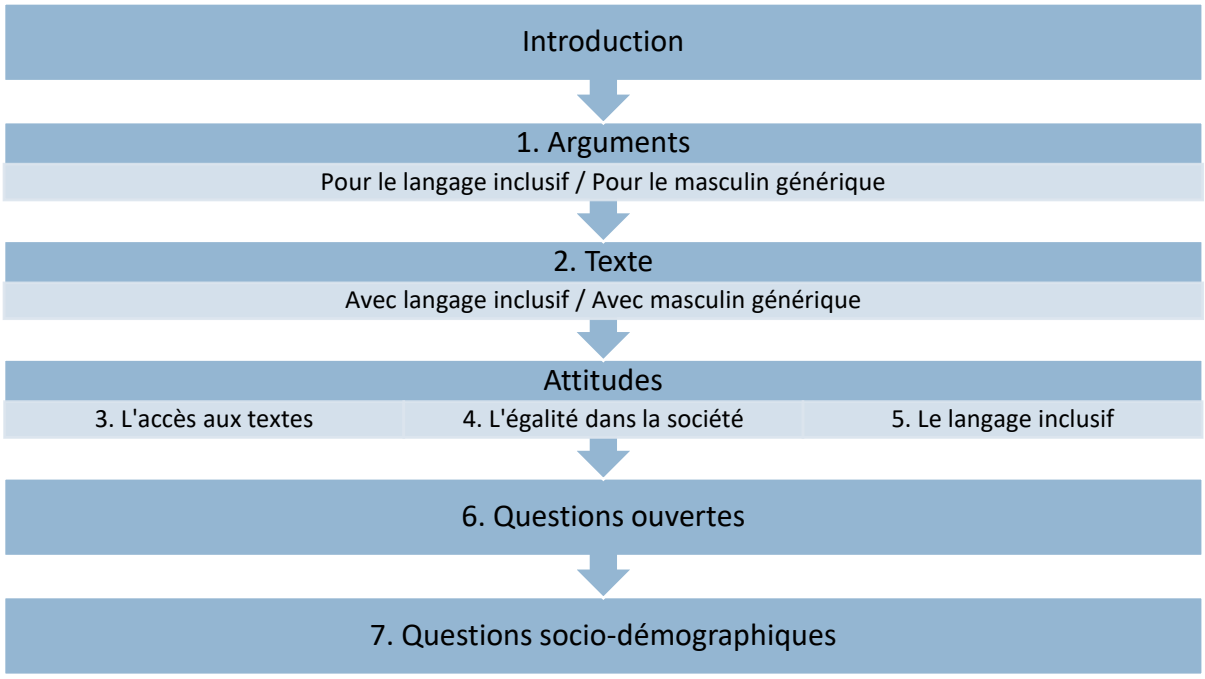

Figure 2 – La structure du questionnaire

Nous avons considéré de distribuer chaque version du questionnaire dans des réseaux sociaux différents, en postant le lien à chaque version dans un groupe différent sur Facebook. Cependant, cela engendrerait le risque d'avoir plus de réponses pour une certaine version et une répartition inégale des variables socio-démographiques pour chaque version, si par exemple un groupe rassemblait majoritairement des Belges et un autre plus de femmes. Afin de résoudre ce problème, nous avons créé un blog Wordpress qui présente l'introduction suivie d'un lien envoyant l'internaute à une des versions du questionnaire. Ce lien est généré par le blog et ainsi, la version à laquelle la personne est envoyée est complètement aléatoirement choisie. Cela veut dire que le nombre de réponses sera à peu près le même pour chaque version et nous ne nous retrouverons pas avec une version ayant seulement des femmes ou des étudiant-es comme répondant-es.

Sur le site d'introduction les définitions suivantes sont présentées :

> Le *langage inclusif* consiste à inclure la forme féminine à côté de la forme masculine à l'écrit. Cela peut se faire soit avec des doublets complets, comme dans la phrase *Les ouvriers et les ouvrières sont en grève*, ou avec des doublets abrégés : *De nombreux-euses étudiant-es ont eu de bonnes notes ce semestre*. D'autres signes que le tiret peuvent aussi être utilisés : *étudiant(e)s*, *étudiant.es*, *étudiant·es*. Cet usage est parfois aussi appelé *écriture inclusive*, *écriture égalitaire*, *langage non-sexiste*, *rédaction épicène* ou *rédaction non-sexiste*.
>
> Le *masculin générique* se réfère à l'usage « standard » du français, c'est-à-dire à ce que la forme masculine est toujours utilisée pour désigner un groupe de personnes. On écrit donc *étudiants* même si ce groupe est mixte.

Lorsque la personne a été envoyée au site du questionnaire, un texte demandant son consentement lui est présenté. Il est clairement expliqué que la participation est volontaire, que l'on peut interrompre le questionnaire à n'importe quel moment et que les réponses obtenues sont confidentielles et ne seront utilisées que pour cette étude. Une fois que la personne a cliqué sur le bouton « J'accepte », elle peut commencer à répondre au questionnaire.

4.1 Construction

Le questionnaire a été construit sur SUNET Survey et comprend sept pages : les arguments pour le langage inclusif ou pour le masculin générique ; le texte écrit en langage inclusif ou au masculin générique ; trois pages où les attitudes envers chaque construit sont mesurées avec une échelle Likert ; des questions ouvertes à propos du langage inclusif ; de l'information personnelle. Le texte est suivi de trois questions de contrôle et six adjectifs à évaluer sur une échelle Likert. Les partis mesurant les attitudes comprennent un total de 20 items, les questions ouvertes sont au nombre de cinq dont une comprend six genres textuels à évaluer, et finalement six questions portant sur des variables socio-démographiques sont posées. En comptant chaque item des échelles Likert comme une question à part, cela donne un total de 36 questions, cf. annexe 1.

4.1.1 Les arguments pour le langage inclusif et pour le masculin générique

Dans la première partie du questionnaire, le ou la répondant-e lit trois arguments pour le langage inclusif ou pour le masculin générique. Un lien vers les définitions données dans l'introduction est présenté avant la lecture.

Les arguments utilisés dans cette étude ont été pris et traduits de Koeser et Sczesny (2014). Bien que leur étude se soit concentrée sur l'allemand, les arguments s'appliquent facilement sur un contexte francophone. Premièrement parce que l'usage générique du masculin en allemand ressemble à celui en français, et deuxièmement parce que le langage inclusif est fréquemment sujet à débat dans le monde germanophone, comme dans le monde francophone. La sélection et l'élaboration d'arguments que les chercheuses ont faites est décrite dans la partie 3.4.2.

Comme Koeser et Sczesny (2014) ont trouvé que les arguments forts n'entrainaient pas plus de changement que les faibles nous avons choisi de n'utiliser que les arguments forts. Voici les arguments présentés :

Arguments promouvant le langage inclusif :

- L'usage du langage inclusif est un aspect important de l'égalité entre les sexes.
- Le masculin générique ne spécifie pas si les femmes sont incluses et il rend la référence aux femmes moins explicite que celle aux hommes.
- Contrairement au masculin générique ambigu, les formes inclusives sont précises.

Arguments promouvant le masculin générique :

- Le masculin générique n'implique pas des manières de penser ou d'agir qui sont négatives aux femmes.
- Les formes inclusives sont compliquées et maladroites.
- La tradition linguistique considère le masculin comme la forme générique.

Dans l'étude pilote, cf. section 4.2, ces arguments étaient suivis d'une question de contrôle, ayant comme but de vérifier que chaque personne ait bien lu les arguments. Six arguments étaient alors présentés et la personne devait choisir les trois qui correspondent aux arguments qu'elle venait de lire. Comme il est marqué dans le tableau (3), cf. section 4.2, trois personnes (1, 6 et 7) ont signalé cette partie comme particulièrement lourde ou perturbante. Par conséquence, nous avons décidé de supprimer la question de contrôle car nous ne voulions pas risquer d'effrayer des répondant-es, étant donné que cette partie constitue la première page.

4.1.2 Le texte

Pour mesurer l'expérience de lecture des répondant-es, nous avons choisi de leur faire lire un extrait du communiqué de presse « Qui sont les 55 et + d'OLLN ? Cultivés, ouverts et geek ! »[8] publié sur le site web de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve[9]. Le choix d'utiliser ce genre de texte a été fait car les communiqués de presse sont visés à un grand public et devraient donc être faciles à lire. Ce texte a été choisi parce qu'il y a de nombreux endroits où le langage inclusif peut être appliqué et vise un public mixte. Comme le langage inclusif est appliqué dans certains communiqués de presse de l'UCL, nous espérions utiliser un communiqué où ce langage était utilisé dans le texte d'origine. Cependant, aucun des communiqués de presse utilisant le langage inclusif ne nous a semblé adéquat pour la tâche. Ils étaient soit visé à un public belge, soit à un public restreint. Bien que le langage inclusif ne soit appliqué dans la

[8] « Qui sont les 55 et + d'OLLN ? Cultivés, ouverts et geek ! » Consulté le 21 mars 2019 sur https://uclouvain.be/fr/decouvrir/presse/actualites/qui-sont-les-55-et-d-olln-cultives-ouverts-et-geek.html

[9] Désormais UCL

version originale du texte choisi, nous jugeons que cela a été le meilleur choix. En plus d'avoir réécrit le texte en langage inclusif, nous l'avons raccourci d'un paragraphe et corrigé une faute d'orthographe. Voici les versions du texte, en langage inclusif (A) et au masculin générique (B) :

A) Qui sont les 55 et + d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ? Cultivé·es, ouvert·es et geek !

L'habitant·e type d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de 55 ans et + ? Il ou elle est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, plutôt porté sur les nouvelles technologies et aime la mixité sociale et intergénérationnelle. Ce sont les résultats d'une étude menée et financée par l'UCL, avec le soutien de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de son conseil des Ainés, destinée à dresser le portrait type des habitant·es d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de 55 ans et +, toujours plus nombreux·euses à venir s'installer dans la commune. L'étude se base sur un échantillon de 372 répondant·es, âgé·es de 55 à 95 ans.

L'originalité de cette recherche ? La méthode novatrice de récolte des données : les chercheur·euses UCL ont impliqué, dès le départ, citoyen·nes et décideur·euses politique, pour affiner leur questionnaire et ainsi davantage coller aux préoccupations de terrain.

B) Qui sont les 55 et + d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ? Cultivés, ouverts et geek !

L'habitant type d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de 55 ans et + ? Il est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, plutôt porté sur les nouvelles technologies et aime la mixité sociale et intergénérationnelle. Ce sont les résultats d'une étude menée et financée par l'UCL, avec le soutien de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de son conseil des Ainés, destinée à dresser le portrait type des habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de 55 ans et +, toujours plus nombreux à venir s'installer dans la commune. L'étude se base sur un échantillon de 372 répondants, âgés de 55 à 95 ans.

L'originalité de cette recherche ? La méthode novatrice de récolte des données : les chercheurs UCL ont impliqué, dès le départ, citoyens et décideurs politiques, pour affiner leur questionnaire et ainsi davantage coller aux préoccupations de terrain.

Le texte a été suivi de trois questions de compréhension pour assurer que les répondant-es aient bien lu le texte. Finalement, les participant-es devaient sur une échelle Likert indiquer à quel point iels trouvaient le texte facile à lire, compliqué, clair, compréhensible, cohérent et lourd. L'échelle comprenait les réponses *Pas du tout d'accord*, *Plutôt pas d'accord*, *Neutre*, *Plutôt d'accord* et *Tout à fait d'accord*.

4.1.3 Les construits

Nous avons décidé de mesurer les attitudes envers deux objets qui semblent fortement liés au langage inclusif : l'accès aux textes pour tout le monde et l'égalité entre les genres. Ces deux objets sont, avec le langage inclusif, les trois construits dont nous visons mesurer les attitudes. Si l'on exclue les arguments purement subjectifs comme *c'est moche*, de nombreux arguments

se reposent sur ces deux objets d'attitude. Lorsque le *Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles* se prononce contre le langage inclusif (cf. section 4) ces deux construits semblent entrer en conflit, car il se dit être pour l'égalité des genres, mais contre le langage inclusif parce qu'il rendrait les textes plus inaccessibles. Les trois construits mesurés dans ce questionnaire sont donc, avec leurs items :

1. L'accès aux textes (6 items)

- a. Les difficultés de l'orthographe française contribuent aux inégalités dans la société.
- b. Tout type de texte doit être clair et accessible à tout le monde.
- c. C'est une bonne chose que l'orthographe en français soit compliquée. (inversé)
- d. Toute réforme qui diminue le nombre d'exceptions dans l'orthographe est souhaitée.
- e. Faciliter l'apprentissage de la lecture en français n'est pas important. (inversé)
- f. L'essentiel dans le langage, c'est que tout le monde se comprenne.

2. L'égalité des genres (6 items)

- a. La discrimination envers les femmes dans le travail est toujours un problème dans le monde occidental.
- b. Je considère le système d'emploi, tel qu'il est aujourd'hui, injuste aux femmes.
- c. Les femmes ne devraient pas s'imposer là où elles ne sont pas souhaitées. (inversé)
- d. Les femmes vont faire plus de progrès en étant patientes et en ne demandant pas le changement trop fermement. (inversé)
- e. Il est difficile de travailler pour une cheffe. (inversé)
- f. Les demandes des femmes en termes d'égalité entre les sexes sont justes.

3. Le langage inclusif (8 items)

- a. Nous ne devrions pas changer la manière dont la langue française a été écrite et parlée traditionnellement. (inversé)
- b. Se soucier du langage sexiste est inutile. (inversé)
- c. La langue française ne sera jamais changée, car elle est trop profondément enracinée dans la culture. (inversé)
- d. Bien que le changement soit difficile, nous devrions quand-même essayer d'appliquer le langage inclusif.
- e. Personnellement, il m'est important d'utiliser un langage inclusif.
- f. Le langage inclusif n'a pas d'avantages sur le masculin générique. (inversé)
- g. L'usage du masculin générique est une propriété de la langue française et n'a rien à voir avec les inégalités entre les sexes dans la société. (inversé)
- h. Nous n'allons jamais nous débarrasser des préjugés de genre tant qu'ils sont incorporées dans notre langue.

Figure 3 – Les construits et leurs items respectifs

En plus des réponses *Pas du tout d'accord*, *Plutôt pas d'accord*, *Neutre*, *Plutôt d'accord* et *Tout à fait d'accord*, l'échelle Likert comprenait pour les construits aussi l'option *Aucune*

alternative ne me convient. La figure (4) ci-dessous montre comment un item et l'échelle Likert étaient présentées sur le site du questionnaire.

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Aucune alternative ne me convient
a. La discrimination envers les femmes dans le travail est toujours un problème dans le monde occidental.	○	○	○	○	○	○

Figure 4 – Un exemple de l'échelle Likert

Les items mesurant le premier construit ont tous été inventés par nous avec de l'inspiration tirée, entre autres, des articles traitant les opinions envers les réformes d'orthographe (Cibois 1991 ; Dister et Moreau 2012 ; Ousselin 2004). Le fait qu'un item soit inversé, comme (c) *C'est une bonne chose que l'orthographe en français soit compliquée*, veut dire qu'une personne qui est tout à fait d'accord montre une attitude négative, à l'inverse d'un item tel que (a) *Les difficultés de l'orthographe française contribuent aux inégalités dans la société*, où une personne étant tout à fait d'accord manifeste une attitude positive.

En ce qui concernent les items mesurant le deuxième construit, ils viennent tous de l'échelle de Néo-sexisme mise en place par Tougas, Brown, Beaton et Joly (1995). Comme un score élevé correspond à des attitudes négatives dans l'échelle originale, à l'inverse de notre étude, nous avons reformulé les items (a) et (f) afin qu'une réponse *Tout à fait d'accord* correspond à une attitude positive. De plus, tous les items ont été traduits de l'anglais. Une première sélection a été faite selon la facilité de traduire l'item ; de nombreux items contenaient des formulations qui en français devenaient longues, compliquées ou qui pourraient s'écrire avec le langage inclusif. Comme nous voulions que les items soient le plus neutre possible, nous avons essayé d'éviter au maximum des formulations où ce langage pourrait être appliqué. Pour l'item (a) nous avons remplacé « en Canada » par « dans le monde occidental ». Une deuxième sélection s'est faite pendant l'étude pilote, décrite dans la section 4.2.

Les items (a), (b), (c) et (d) du troisième construit ont été pris de l'« Inventory of Attitudes Toward Sexist/Nonsexist Language » (Parks et Roberton 2000). Ce choix a été fait parce que c'étaient les items les mieux adaptés pour un contexte francophone, ainsi que faciles à traduire. Deux exemples des items inappropriés pour la langue française sont « If the original meaning of the word "he" was "person," we should continue to use "he" to refer to both males and females today. » ou « Teachers who require students to use nonsexist language are unfairly forcing their political views upon their students ». Dans les items (a) et (c) « la langue française » a remplacé « la langue anglaise », et (d) a été reformulé de façon qu'un score élevé équivaut à des attitudes

positives. Les items (e) et (f) viennent de Sczesny, Moser et Wood (2015) pendant que les items (g) et (h) viennent de Prentice (1994) et ont été choisis car ils peuvent être appliqués sur un contexte francophone. Tous les items de ce construit ont également été traduits de l'anglais au français par nous.

4.1.4 Les questions ouvertes

Dans un but à la fois exploratif et qualitatif, nous avons choisi d'ajouter un nombre de questions ouvertes au questionnaire. Ces questions facultatives ont été mises à la fin du questionnaire, notamment parce qu'elles nécessitent plus de temps et d'énergie et peuvent donc décourager la personne qui répond (Dörnyei 2003). Ces questions demandent (1) si la personne le trouve convenable d'utiliser le langage inclusif dans six genres textuels différents ; (2) les connaissances antérieures de la personne à propos du langage inclusif ; (3) l'usage personnel du langage inclusif ; (4) pourquoi certaines personnes s'opposent à ce langage ; (5) pourquoi certaines personnes aspirent à ce langage. La première question ouverte fait allusion au débat médiatique créé en 2017, car un des genres textuels à évaluer est les textes scolaires. Les questions (1) et (3) étaient aussi suivies d'une case vide pour d'éventuels commentaires. Les questions (4) et (5) sont prises du questionnaire utilisé par Dister et Moreau (2012), qui argumentent qu'une personne a tendance à être plus franche lorsque l'on lui demande pourquoi *certaines personnes* font une certaine chose au lieu de demander pourquoi *la personne elle-même* le fait. Les réponses à ces questions complèteront celles aux questions ouvertes et ajouteront un aspect qualitatif à l'étude.

4.1.5 Les questions socio-démographiques

Puisque le questionnaire a été distribué par internet, il est impossible de contrôler la répartition des répondant-es en ce qui concerne des variables socio-démographiques. Afin d'avoir une image de la représentativité de notre échantillon par rapport à la société, la dernière partie du questionnaire comprend huit questions à propos du ou de la répondant-e. Pour que ces questions ne prennent pas du temps et de l'énergie des autres parties, ces questions sont mises à la toute fin. Les informations personnelles demandées sont : l'âge, le sexe, où la personne a passé la plus grande partie de sa jeunesse et où elle habite aujourd'hui, la taille de la ville/village habité et le niveau d'études. L'usage du terme *sexe* dans le questionnaire a été questionné par certain-es répondant-es, pourquoi nous avons opté pour le terme *genre* dans la rédaction du mémoire. Il aurait pu être pertinent de demander l'appartenance politique, mais vu la situation politique tendue en France qui a précédé la distribution du questionnaire, nous avons décidé d'omettre

cette variable. Le risque de provoquer de forts sentiments chez certaines personnes qui trouvent cette information trop sensible serait trop grand. De plus, il est difficile d'obtenir cette information car même avec une formulation telle que « Si vous ne voteriez pas, quelle opinion politique avez-vous ? » nous risquerions d'avoir des personnes répondant « je ne vote pas » (Tibblin 2016). Dernièrement, les répondant-es dans cette étude viennent des différents pays avec de différents partis politiques et en conséquence, le posttraitement des réponses prendrait beaucoup plus de temps.

4.2 Le pilotage du questionnaire

L'étude pilote a consisté en deux phases : d'abord, une première version du questionnaire a été discutée en détail avec deux Belges francophones. Une personne a répondu au questionnaire avec les arguments promouvant le langage inclusif et l'autre a eu la version avec les arguments pour le masculin générique. Le masculin générique étant la manière « normale » de rédiger un texte, nous avons choisi de ne leur faire lire le texte qu'en langage inclusif. Si les questions de contrôle marchaient bien pour le texte en langage inclusif, nous considérions qu'elles fonctionneraient aussi bien avec le texte au masculin générique. À la suite des entretiens, des corrections, clarifications et de diverses améliorations ont été faites avant qu'une deuxième version finale ne soit envoyée à cinq nouvelles personnes. Quand un item n'était pas perçu comme nous le souhaitions pour les deux personnes, il a été supprimé avant la deuxième phase de l'étude pilote. Ceci était le cas pour quatre items, dont deux mesuraient les attitudes autour des textes, un les attitudes autour de l'égalité et un les attitudes envers le langage inclusif. Nous avons aussi ajouté l'option *Aucune alternative ne me convient* à côté des échelles Likert, avec l'argument que certains items sont trop complexes. Sans cette option il y aurait eu un risque que certaines personnes répondent *Neutre* bien qu'elles aient de fortes opinions sur le sujet.

Une fois ces corrections faites, la deuxième version du questionnaire a été envoyée à trois femmes et deux hommes ayant le français comme première langue. Trois des cinq personnes viennent de la France, les deux autres sont Belges mais elles habitent toutes à Bruxelles. Les remarques et améliorations sont décrites dans le tableau ci-dessous.

<table>
<tr><th>Participant-es</th><th>Commentaires et améliorations</th><th>Révisions faites</th></tr>
<tr><td colspan="3">Etape 1 (numérique et interview)</td></tr>
<tr><td>Personne 1 : Version 2 (arguments pour LI + texte en LI)</td><td>• Reformulations de certaines instructions et items
• Correction de quelques fautes d’orthographe et de grammaire
• Contextualisation ou clarification des arguments, la question de contrôle est perturbante car l’on ne comprend pas à quoi elle sert.</td><td rowspan="2">• Reformulations de deux items qui peuvent prêter à confusion et qui ne semblons pas mesurer la bonne chose.
• Ajout de l’option Aucune alternative ne me convient
• Ajout d’ écriture égalitaire dans l’introduction
• Suppression de trois items
• Correction des fautes d’orthographe et de grammaire</td></tr>
<tr><td>Personne 2 : Version 3 (arguments pour MG + texte en LI)</td><td>• Ajouter écriture égalitaire comme nom pour le langage inclusif
• Reformulation de certains items, dans de nombreux cas les mêmes que Personne 1
• Ajouter une option Aucune alternative ne me convient pour l’échelle Likert</td></tr>
<tr><td colspan="3">Etape 2 (numérique et avec les modifications apportées après le premier pilotage)</td></tr>
<tr><td>Personne 3 : Version 3 (arguments pour MG + texte en LI)</td><td>• Corrections grammaticales et reformulations de l’introduction
• Ajouter difficultés grammaticales à l’item 3a
• Clarification de l’item 4g</td><td rowspan="5">• Suppression de la question de contrôle des arguments
• Ajout des adjectifs négatifs pour décrire le texte
• Changement de titre de la partie 3
• Reformulation de l’item 3c : « C’est une bonne chose que… » au lieu de « J’aime le fait que… »
• Suppression de l’item 4g
• Changement de Pas d’opinion à Neutre dans les échelles Likert
• Ajout d’une question ouverte demandant les connaissances antérieures à propos du langage inclusif, suivie de l’échelle Likert
• Usage de l’échelle Likert pour la question demandant l’usage du langage inclusif
• Clarification de l’aire linguistique Belgique, maintenant divisée en Bruxelles, Flandres et Wallonie</td></tr>
<tr><td>Personne 4 : Version 3 (arguments pour MG + texte en LI)</td><td>• Clarification de l’item 4g</td></tr>
<tr><td>Personne 5 : Version 2 (arguments pour LI + texte en LI)</td><td>• Corrections grammaticales et reformulations de l’introduction</td></tr>
<tr><td>Personne 6 : Version 2 (arguments pour LI + texte en LI)</td><td>• Remarque que la première partie est lourde</td></tr>
<tr><td>Personne 7 :Version 2 (arguments pour LI + texte en LI)</td><td>• Clarification de la question de contrôle pour les arguments
• « Dur de rester accroché après les deux premières pages lourdes »</td></tr>
</table>

Tableau 3 – L'étude pilote

4.3 Distribution du questionnaire

Le questionnaire a été ouvert au public le 10 avril, et la distribution s’est faite sur Facebook et d’autres forums sur Internet entre le 10 et le 25 avril. Des listes complètes des groupes Facebook et des forums se trouvent dans l’annexe (2). Le tableau (4) décrit les différents types de groupe où le questionnaire a été partagé. À ces groupes s’ajoutent des partages par des ami-es sur leur profil privé ainsi que la distribution par e-mail à des personnes n’ayant pas de compte Facebook.

Caractéristiques des membres ou sujet	Nombre de groupes	Réseau
La littérature ou la langue française	2	Facebook
Divers groupes en Belgique	2	Facebook
Étudiant-es en France	9	Facebook
Étudiant-es français-es hors de la France	1	Facebook
Francophones habitant en Scanie	2	Facebook
Groupe non-mixte (uniquement femmes/non-binaires)	4	Facebook
Le français	2	Reddit

Le Nouveau-Brunswick	1	Reddit
Le Québec	1	Reddit
La francophonie	1	Reddit
Total	**25**	

Tableau 4 – Les réseaux de distribution

Pendant la recherche de différents groupes Facebook pour poster le questionnaire, nous nous sommes rendu compte que de nombreux groupes pour des universités belges ou canadiennes étaient réservés à des personnes ayant un adresse mail lié à l'université. Conséquemment, le questionnaire a surtout été partagé dans des réseaux français. Afin d'essayer d'atteindre des francophones québécois-es, nous avons posté le lien vers le questionnaire dans les commentaires des dernières vidéos d'un certain nombre des youtubeurs et youtubeuses les plus populaires au Québec. Pour voir si cela a eu un effet, nous avons installé un compteur de visite qui montre de quel site les personnes ont été envoyées au blog. Avec cet outil nous avons pu voir qu'aucune personne n'a été dirigée vers le blog par YouTube, et nous n'avons donc pas continué à y poster le lien. Cependant, nous avons réussi à obtenir quelques répondant-es Canadien-nes grâce aux réseaux sociaux.

4.4 Validité et fiabilité

4.4.1 La validité

La validité, c'est-à-dire que le questionnaire mesure ce qu'il est censé mesurer (Dörnyei 2003), peut être divisé en deux sous-catégories : la validité de contenu et la validité des construits. La première « s'évalue à partir de la représentativité (pertinence et exhaustivité) des éléments qui composent l'instrument de mesure, par rapport au concept mesuré » (Midy 1996, p. 6). Elle est pour notre questionnaire assurée par une profonde lecture des études antérieures sur le sujet, qui ont servi comme base pour le questionnaire ainsi que par le soigneux pilotage. Le charactère qualitatif de la première étape nous a permis de discuter chaque partie en détail avec des francophones natives. Aussi la deuxième étape nous a donné des résultats qualitatifs et nous a montré quelles parties étaient perçues comme lourdes et quels items il fallait clarifier.

La validité des construits est à son tour garantie car les items sont, pour deux construits sur trois, pris des études antérieures. Comme ces items ont été raffinés par de nombreux pilotages et études, nous pouvons être sure qu'ils mesurent ce que nous voulons mesurer. Cependant, nous restons entièrement consciente que malgré toutes ces précautions, nous ne sommes pas à l'abri d'éventuelles incompréhensions causées par la traduction des items.

4.4.2 La fiabilité

La fiabilité, c'est-à-dire que l'instrument mesure la même chose quelles que soient les circonstances (Dörnyei 2003) est dans notre questionnaire primairement assurée par le fait que les attitudes envers chaque construit sont mesurées avec des items multiples. En conséquence, même si un item est moins clair, le nombre d'autres items compense pour ce manque de clarté. De plus, les items ne sont pas trop longs, ce qui les rend plus faciles à lire et à comprendre. Chaque construit contient aussi un certain nombre d'items inversés, ce qui force la ou le répondant-e à lire chaque phrase et l'empêche de cliquer *Tout à fait d'accord* tout au long du questionnaire. Afin de statistiquement mesurer la fiabilité des scores d'alpha de Cronbach ont été calculés à partir des réponses de l'étude principale. Ce test nous montre si les items ont été interprétés de la même manière par les répondant-es. Un coefficient élevé indique que les participant-es ont répondu de façon cohérente, et donc que tous les items de l'échelle mesurent la même chose.

Construit	**α de Cronbach brut**	**α de Cronbach standardisé**	**N**
L'accès aux textes	0.61	0.62	341
L'égalité des genres	0.68 mais 0.78 sans l'item (e).	0.69	332
Le langage inclusif	0.92	0.92	332
L'évaluation du texte	0.88	0.88	377

Tableau 5 – Les coefficients alpha de Cronbach

Toutes les construits n'ont pas le même nombre de répondant-es dû au fait que nous avons enlevé les réponses *Aucune alternative ne me convient* pour chaque construit. Comme nous le montre ce tableau, le coefficient pour le premier construit, concernant l'accès aux textes pour tout le monde, est inférieur à 0,7, score considéré comme le seuil minimum (Dörnyei 2003). Cette incohérence à l'intérieur de l'échelle montre la grande importance d'un pilotage, voire des interviews comme base pour tirer des items appropriés, car c'est le seul construit dont les items n'ont pas été pris des échelles existantes. Nous ne pouvons donc utiliser ce premier construit en tant que variable indépendante, mais devons considérer chaque item comme une variable séparée. En ce qui concerne le deuxième construit, nous voyons que l'item (e) « Il est difficile de travailler pour une cheffe » a été interprété de façon ambigüe par les répondant-es. La lecture des commentaires confirme cela ; certaines personnes ont compris que ce serait difficile pour une femme d'être cheffe à cause de son genre, pendant que d'autres ont compris que ce serait difficile pour les employé-es de travailler pour une cheffe. Cette confusion est surement due à la traduction de l'original anglais « It is difficult to work for a female boss. ». Comme le coefficient est supérieur à 0.7 sans cet item, il a été exclu pour les analyses suivantes.

4.5 Description de l'échantillon

Au moment de la clôture du questionnaire, le nombre de réponses s'élevait à 377 réponses, avec une bonne répartition entre chaque version. Le tableau (6) décrit la distribution des réponses plus précisément :

			Version				
			1	**2**	**3**	**4**	**Total**
Genre	Femme	#	61	55	53	47	216
		%	64,9%	52,9%	58,9%	52,8%	57,3%
	Homme	#	29	43	31	39	142
		%	30,9%	47,1%	34,4%	43,8%	37,7%
	Autre	#	1	1	2	3	7
		%	1,1%	1%	2,2%	3,4%	1,9%
	Pas répondu	#	3	5	4	0	12
		%	3,2%	4,8%	4,4%	0	3,2%
Aire linguistique[10]	France	#	69	70	56	60	255
		%	73,4%	67,3%	62,2%	67,4%	67,6%
	Autre (francophone)	#	18	28	28	23	97
		%	19,1%	26,9%	31,1%	25,8%	25,5%
	Autre (non-francophone)	#	7	6	6	6	25
		%	7,4%	5,8%	6,7%	6,7%	6,9%
Nº total			94	104	90	89	377

Tableau 6 – La répartition des genres et des aires linguistiques

À l'aide des tests χ^2 nous avons contrôlé que la répartition des différentes variables socio-démographiques dans chaque version ne diffère pas significativement à la répartition du questionnaire entier, toutes versions comprises. Les résultats, listés dans tableau (7) ci-dessous, indiquent une valeur de $p>0.05$ pour chaque test. Cela veut dire que bien que chaque version n'ait pas exactement le même pourcentage d'hommes, par exemple, cette différence n'est pas statistiquement significative.

		Version			
		1	**2**	**3**	**4**
Genre	*df*	3	3	3	3
	N	94	104	90	89
	χ^2	2.4247	3.5773	0.80253	5.1392
	p	0.489	0.3109	0.8489	0.1619

[10] Cette variable a été recatégorisée en trois groupes, cf. la page suivante.

Aire linguistique (jeunesse)	*df* *N* χ^2 *p*	2 94 0.16879 0.9191	2 104 0.10037 0.9511	2 90 0.38639 0.8243	2 89 0.45935 0.7948
Aire linguistique (aujourd'hui)	*df* *N* χ^2 *p*	2 94 2.1382 0.3433	2 104 0.17583 0.9158	2 90 1.4037 0.4957	2 89 0.0027332 0.9986
Taille de la population	*df* *N* χ^2 *p*	4 94 2.6096 0.6251	4 104 3.3977 0.4936	4 90 1.9761 0.7402	4 89 4.1851 0.3815
Niveau d'éducation	*df* *N* χ^2 *p*	6 94 2.2578 0.8945	6 104 4.7792 0.5724	6 90 4.905 0.556	6 89 2.0653 0.9136

Tableau 7 – Les résultats des tests Khi carré

La répartition entre les genres n'est pas parfaite, mais étant donné que le questionnaire traite d'une question qui touche plus directement aux femmes, ceci n'est pas étonnant. Malgré le nombre faible de personnes ayant indiqué *Autre*, ce groupe a été inclus dans les analyses statistiques. Toutefois, nous ne pourrons généraliser les résultats avec un échantillon si petit.

La tranche d'âge va de 16 jusqu'à 69 ans, mais la moitié des répondant-es ont entre 22 et 31 ans. Ce manque de diversité quant à l'âge s'explique par le moyen de distribution choisi, car les groupes les plus facilement accessibles sont faits pour les étudiant-es. De plus, la plupart des personnes dans notre réseau se trouvent dans cette tranche d'âge.

Pour ce qui est de l'aire linguistique, nous avons atteint majoritairement des francophones venant de la France, et avons donc choisi de recoder les différentes aires en trois groupes : France ; Autres aires francophones ; Autres aires non-francophones.

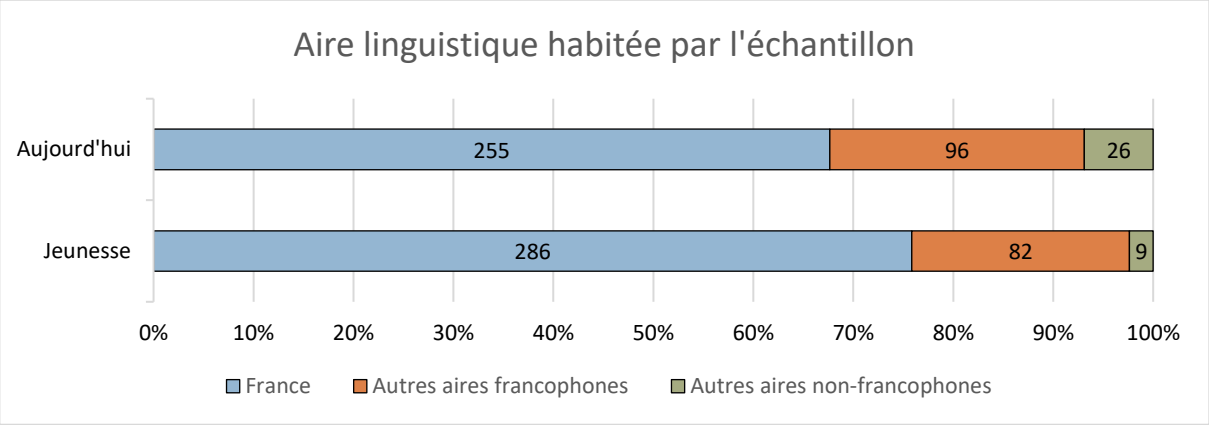

Figure 5 – La répartition des aires linguistiques dans lesquelles habitent les répondant-es

Parmi les autres aires francophones nous avons compté les régions francophones de la Belgique et du Canada, du Liban, du Madagascar, du Mali, du Maroc, de la Suisse et de la Tunisie. Aux aires non-francophones nous avons compté l'Allemagne, la Bulgarie, les régions anglophones du Canada, les États-Unis, le Mexique, la Russie, le Royaume-Uni et la Suède.

Nous voyons dans la figure (6) ci-dessous que la taille de la ville ou village habité est relativement bien répartie, bien que la majorité habitent dans une grande ville. Cependant, il est difficile de généraliser à partir de ces chiffres car il se peut qu'une personne habite dans une commune à moins de 10 000 habitant-es, mais qui se trouve dans l'agglomération d'une grande ville. Quant au niveau d'éducation la figure (7) montre que la répartition n'est pas aussi bonne pour cette variable ; presque la moitié des répondant-es ont fait cinq ans d'études supérieures. Cette homogénéité s'explique de la même façon que pour l'âge : la majorité des groupes Facebook sont visés aux étudiant-es et notre réseau est majoritairement constitué par des personnes ayant fait des études longues. Mais, comme pour la taille de la population il est difficile de savoir ce qui est vraiment derrière ces chiffres. Par exemple, une personne ayant fait deux BTS[11] et une personne ayant fait une licence suivie d'une année de master ont toutes les deux coché la même alternative (*4 années d'études supérieur*) bien que ces études se diffèrent beaucoup l'une de l'autre. Pour réellement savoir les types d'études faits il faudrait une question plus ouverte, ce qui engendrerait plus de temps quant au posttraitement et au recodage des données.

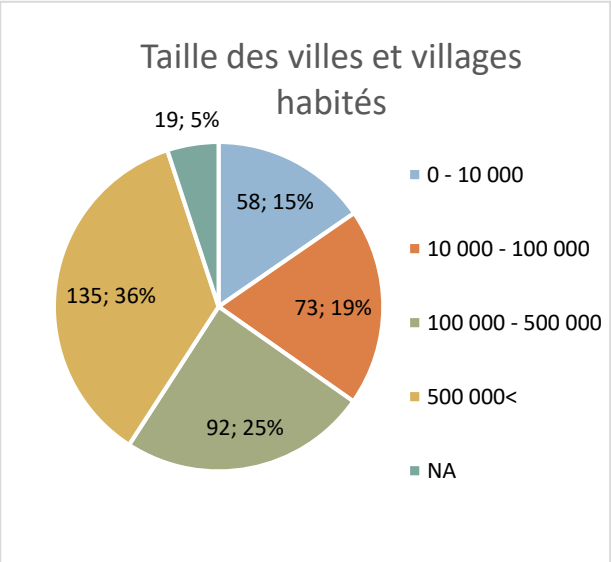

Figure 7 – La taille des villes et villages habités par les répondant-es

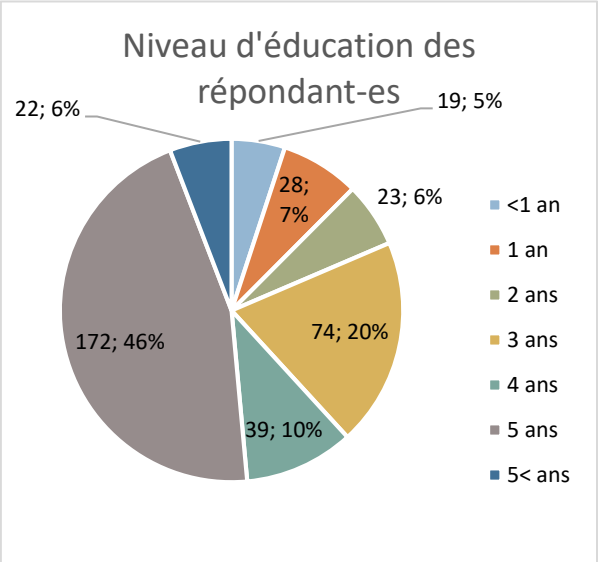

Figure 6 – Le niveau d'éducation supérieure des répondant-es

[11] Le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) est un diplôme de deux ans, souvent moins théorique que les études universitaires.

Par curiosité, nous avons calculé combien de personnes ont répondu à toutes les questions, combien n'ont pas répondu aux questions marquées facultatives ou combien ont laissé au moins un commentaire. 42,4% (n=160) ont répondu à toutes les questions, sans compter les commentaires facultatifs après chaque construit. 38,5% (n=145) n'ont pas répondu aux questions marquées facultatives, qui concernaient l'opposition ou l'aspiration envers langage inclusif. 70,8% (n=267) ont laissé au moins un commentaire, où les réponses aux questions ouvertes sont comptées comme des commentaires. Afin de voir si le texte a été bien lu et compris, nous avons aussi calculé les taux de réussite pour les questions de contrôle. Sur les 377 répondant-es, 77,2% (n=291) ont eu toutes les réponses correctes ; 96,3% (n=363) ont au moins deux réponses correctes ; 99,7% (n=376) ont eu au moins une réponse correcte, c'est-à-dire que seulement une personne n'a eu aucune réponse correcte. 96,3% (n=363) ont répondu correctement à la première question de contrôle, 89,9% (n=339) à la deuxième et 87% (n=328) à la troisième. Il y a une possibilité qu'une personne ait bien lu le texte mais mal compris les questions, mais le risque d'inclure des personnes ayant répondu aux questions de contrôle pèse plus lourd. Conséquemment, les personnes (n=14) ayant seulement une réponse correcte ont été exclues pour les analyses concernant l'évaluation du texte.

4.6 Critique de la méthode choisie

La plupart des avantages ont été décrits en détail à l'introduction de cette partie, mais voici un récapitulatif. Premièrement, cette méthode permet la plus grande diffusion possible avec un posttraitement relativement rapide et des données quantifiables. Deuxièmement, les répondant-es ont plus de liberté car iels peuvent prendre tout le temps nécessaire pour remplir le questionnaire et peuvent le faire quand cela leur convient. Troisièmement, nous espérons que cette liberté réduit l'effet de l'observateur et que les réponses seront plus honnêtes que si le questionnaire avait été rempli en notre présence.

Toutefois, le choix d'utiliser un questionnaire en ligne entraine aussi des désavantages. Nous ne pouvons contrôler qui répond ou combien de fois une personne répond. Nous considérons cependant que la longueur du questionnaire et sa quantité de texte découragent d'éventuelles personnes à répondre plusieurs fois. Le grand nombre de réponses obtenu avec cette méthode fait aussi que les personnes qui n'ont pas répondu sérieusement ou plusieurs fois disparaissent dans la masse de réponses sérieuses. Même si de plus en plus de personnes ont accès à Internet, la distribution en ligne réduit la tranche d'âge vers un échantillon plus jeune. Le dernier désavantage est l'usage d'une échelle Likert, qui peut amener une personne à répondre *Neutre*

ou *Aucune alternative ne me convient* car les alternatives de réponses ne sont pas très nuancées. En conséquence, nous obtenons moins de réponses qualitatives que si l'on avait mené des interviews. Tenant compte des avantages et des désavantages, nous trouvons que les avantages l'emportent sur les problèmes mentionnés.

Rétrospectivement, nous voyons aussi d'autres faiblesses avec la méthode choisie : notamment le faible coefficient d'alpha pour le premier construit et une distribution très inégale du niveau d'étude car presque la moitié de l'échantillon a fait cinq ans d'études supérieures (cf. Figure 6). Pour obtenir un meilleur score d'alpha nous aurions dû mener des discussions de groupe ou des entretiens autour du rôle de l'accès aux textes pour tout le monde quant au langage inclusif. Ces résultats nous auraient donné une base d'où les items pourraient être formulés. Les items auraient ensuite dû passer par un pilotage plus exhaustif avec un plus grand nombre de répondant-es afin de voir s'ils mesuraient le construit ciblé. Le taux élevé de personnes ayant un haut niveau d'éducation s'explique par deux facteurs : d'un côté, la formulation de la question et de l'autre côté, la manière de distribution. Si nous avions opté pour une question ouverte, nous aurions pu mieux classer le niveau d'étude de notre échantillon car avec une question fermée il est impossible de distinguer une personne ayant fait cinq ans d'études universitaires à une ayant fait cinq ans d'études de formation pratique ou manuelle. Finalement, comme nous ne tirons pas de conclusions basées sur le niveau d'éducation d'une personne dans cette étude, nous ne risquons pas de faire de généralisations basées sur un trop petit échantillon.

4.6.1 Méthodes alternatives

Une méthode alternative pour cette étude aurait été d'effectuer une série d'interviews semi-structurés, soit comme seule méthode, soit en combinaison avec le questionnaire. Étant donné les restreints temporels de cette étude, il nous était impossible de mener des entretiens en plus du questionnaire. Il est clair que dans le futur, il serait très intéressant d'interviewer des personnes dans la suite du questionnaire. Cela nous éclairerait sans doute sur les motivations de chaque répondant-e, ainsi que sur la pluralité des stratégies de langage inclusif utilisées.

Encore une autre possibilité pour aborder cette question aurait été de constituer un corpus à partir des articles de journaux francophones et des commentaires publics des internautes à propos du langage inclusif. Nous aurions ensuite pu faire une analyse de discours, et se focaliser sur le rôle de l'accès aux textes pour tout le monde et de l'égalité des genres dans le discours. Avec cette méthode, des analyses soit quantitatives auraient pu être menées afin de voir quels thèmes apparaissent le plus souvent en lien avec le langage inclusif, soit des analyses

qualitatives pour regarder plus profondément les arguments avancés. L'avantage majeur de cette méthode serait une plus grande facilité de faire une comparaison entre les médias de chaque aire linguistique différente. Toutefois, nous avons abandonné cette idée pour mesurer de façon quantitative les attitudes des individus francophones avec les échelles Likert. De plus, une analyse de discours ne nous dirait rien sur comment un texte rédigé en langage inclusif est évalué et compris.

Dernièrement, nous avons considéré de focaliser sur la question de lisibilité et de mener des expériences utilisant la technique « eye-tracking » avec deux groupes de francophones. Le groupe échantillon lirait un texte avec le langage inclusif et le groupe de contrôle lirait le même texte au masculin générique. À l'aide de cette technique les mouvements des yeux de chaque personne sont enregistrés, et les résultats peuvent donc montrer où dans le texte la personne s'arrête et pour combien de temps, si elle revient en arrière, et si elle s'arrête aux signes typographiques ou non. En ajoutant un troisième groupe, nous aurions pu comparer la lecture d'un texte utilisant les doublets abrégés avec celle d'un texte avec les doublets complets. Cette méthode a été rejetée car elle nécessiterait un matériel très spécifique qui nous n'était pas disponible, et elle ne nous dirait rien sur l'interaction des attitudes envers les construits et la lecture. Il aurait en plus été davantage difficile de trouver suffisamment de répondant-es disposé-es à participer à une telle expérience.

4.7 Traitement des données

Toutes les analyses ont été faites dans le logiciel RStudio. Tout d'abord, les cases vides marquées « 999 » par SUNET ont été entièrement supprimées du fichier Excel pour faciliter les analyses dans RStudio. Ensuite, l'item 4e, *Il est difficile de travailler pour une cheffe*, a été supprimé, cf. section 4.4.2. Finalement, les items 3b, 3f, 4c, 4e, 4d, 5a, 5b, 5c, 5f et 5g ont été inversés dans RStudio. Cela veut dire qu'une réponse *Tout à fait d'accord*, codé au chiffre 5 a été recodé au chiffre 1 pour qu'un score élevé équivaille à des attitudes positives envers le construit. De la même manière, 4 a été recodé en 2, 2 en 4 et 1 en 5. Pour toutes les analyses l'aire linguistique où la ou le répondant-e habite aujourd'hui a été la variable indépendante, au lieu de l'aire où sa jeunesse a été passée. Comme la médiatisation du langage inclusif est assez récente, il nous parait plus probable que c'est l'aire habitée aujourd'hui qui aurait une influence sur les attitudes envers le langage inclusif.

Les données ont d'abord été visualisées pour donner des résultats descriptifs, avant que nous ne menions des tests statistiques inférentielles afin de voir l'effet de chaque variable indépendante sur les différentes variables dépendantes (cf. Tableau 8, section 5). Le seuil de *p* significatif a été à .05 pour chaque test. Pour ce qui est des résultats descriptifs, les réponses sont montrées en tant que telles, mais les items mentionnés ci-dessus ont été inversés pour les calculs de score moyen. Si une personne a répondu *Tout à fait d'accord* aux items 4a, 4b et 4f et *Pas du tout d'accord* aux items 4c et 4d, elle aura donc un score moyen de 5 puisque les items 4c et 4d sont inversés. Ce sont ces scores qui ont ensuite servi de base pour les analyses statistiques. Les différents tests statistiques qui ont été menés sont : ANOVA et le test post hoc de Tukey HSD pour comparer les scores moyens des différents groupes ; le test de Kendall afin de voir des corrélations ; un modèle de régression multivarié pour voir d'éventuelles interactions entre les variables indépendantes. Comme les analyses statistiques ont été faites sur les scores moyens, donc au niveau des construits, et non individuellement pour chaque item, nous avons considéré les scores moyens comme des variables de ratio et non des variables ordinales, nécessitant des tests non-paramétriques, bien que nous ayons utilisé des échelles de Likert[12]. Cependant, le test non-paramétrique de Kendall a été utilisé à cause de la distribution non-normale des données.

[12] Cf. Norman 2010 pour une discussion plus détaillée à ce propos.

5. ANALYSE ET RÉSULTATS

Dans cette section, les résultats seront présentés dans l'ordre suivant : d'abord, les attitudes envers l'égalité des genres ; ensuite, les attitudes envers le langage inclusif ; puis, l'évaluation du texte ; enfin, les commentaires et les réponses ouvertes. Dans chaque section, les réponses seront visualisées avec des figures avant que les résultats des analyses statistiques ne soient décrits. Le tableau (8) décrit les variables indépendantes qui ont été testées en fonction de la variable dépendante. Le groupe des variables socio-démographiques comprend l'âge, le genre, l'aire linguistique d'aujourd'hui, la taille de la population et le niveau d'éducation. Dans chaque section, seulement les scores moyens des variables indépendantes ayant un effet significatif seront inclus dans le tableau et dans le modèle de régression. Ainsi, seulement les scores moyens des différents genres seront présentés dans la section 5.1.2, car c'est la seule variable indépendante où les scores moyens se diffèrent significativement les uns des autres.

Variable indépendante / **Variable dépendante**	**Version du questionnaire**	**Variables socio-démographiques**	**Score moyen attitudes égalitaires**	**Score moyen attitudes langage inclusif**
Score moyen attitudes égalitaires	Variable indép.	Variable indép.		
Score moyen attitudes langage inclusif	Variable indép.	Variable indép.	Variable indép.	
Score moyen évaluation du texte	Variable indép.	Variable indép.	Variable indép.	Variable indép.

Tableau 8 – Les différentes variables

5.1 Les attitudes envers l'égalité des genres

5.1.1 Description des résultats

La figure (8) ci-dessous montre les réponses pour le deuxième construit, visant à mesurer les attitudes vis-à-vis l'égalité des genres. Voici tous les items de ce construit :

a. La discrimination envers les femmes dans le travail est toujours un problème dans le monde occidental.
b. Je considère le système d'emploi, tel qu'il est aujourd'hui, injuste aux femmes.
c. Les femmes ne devraient pas s'imposer là où elles ne sont pas souhaitées. (inversé)
d. Les femmes vont faire plus de progrès en étant patientes et en ne demandant pas le changement trop fermement. (inversé)
f. Les demandes des femmes en termes d'égalité entre les sexes sont justes.

En regardant la figure (8), nous voyons qu'un peu plus de 80% de l'échantillon sont d'accord avec les items (a) et (f). Ce taux se retrouve quant à l'item (d), mais comme c'est un item inversé les répondant-es ne sont pas d'accord. Notre échantillon est le plus unanime quant à l'item (c), avec un taux de désaccord d'environ 90%. Pour ce qui est de l'item (b), la grande majorité est d'accord, bien que ce soit l'item avec le moins d'unanimité. Les résultats sont donc assez homogènes ; plus de 75% des participant-es ont répondu de façon unanime pour tous les items sauf quant à (b).

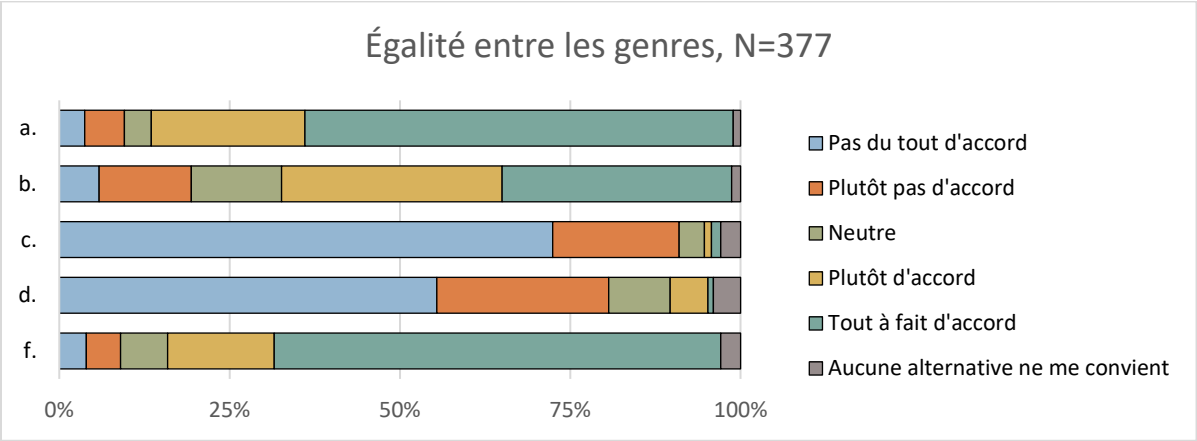

Figure 8 – Les résultats concernant les attitudes égalitaires.

5.1.2 Analyse des résultats

Avant l'analyse statistique, les personnes ayant choisi *Aucune alternative ne me convient* au moins une fois aux items 4. (a) à (f) ont été supprimées et il restait alors 343 répondant-es. Parmi ces personnes, onze ont préféré ne pas indiquer leur genre, et ont donc été exclues des tests statistiques lorsque le genre était la variable indépendante. La seule variable indépendante à être incluse dans le tableau (9) est *Genre*, car aucune autre variable n'a montré d'effet significatif sur le score moyen. Le tableau ci-dessous montre que tous les genres ont un score supérieur à 4 et donc des attitudes positives envers l'égalité.

Groupe	Nombre	Score moyen des attitudes égalitaires (écart-type)
Genre : Autre	7	4.86 (0.3)
Genre : Femme	200	4.46 (0.64)
Genre : Homme	125	4.09 (0.77)
Tous-tes les répondant-es	343	4.33 (0.71)

Tableau 9 – Les scores moyens des attitudes égalitaires

Tout d'abord, un test ANOVA à un facteur contrôlé a été mené pour chaque variable indépendante, dans le but de comparer l'effet sur la variable dépendante (le score moyen des attitudes envers l'égalité entre les genres). Un effet significatif de la variable *Genre* a été trouvé sur le score moyen à un niveau de $p<.05$ pour les trois groupes [$F(2, 329) = 13.41$, $p = 2.51e-06$]. Pour ce qui est de la version et des autres variables socio-démographiques, aucune différence significative n'a été trouvée. Des comparaisons post hoc utilisant le test Tukey HSD ont indiqué que le score moyen du groupe *Homme* ($M = 4.09$, $ET = 0.77$) est significativement différent aux scores du groupe *Femme* ($M = 4.46$, $ET = 0.64$) et du groupe *Autre* ($M = 4.86$, $ET = 0.3$). Cependant, aucune différence significative n'a été trouvée en comparant le score du groupe *Femme* au score du groupe *Autre*. Nous pouvons donc conclure, comme le montre le tableau (9), que les hommes ont des attitudes plus négatives que les femmes et que celleux d'un autre genre.

5.2 Les attitudes envers le langage inclusif

5.2.1 Description des résultats

La figure (9) montre la répartition des réponses et nous voyons que l'item où il y a le plus d'unanimité est (c), où environ 60% ne sont pas d'accord. Cependant, quelques commentateurs et commentatrices expliquent que qu'ils et elles ne sont pas contre une évolution *naturelle* du français, mais le langage inclusif leur est imposé et donc une évolution non-naturelle de la langue.

Voici une liste des items constituant ce construit :

a. Nous ne devrions pas changer la manière dont la langue française a été écrite et parlée traditionnellement. (inversé)
b. Se soucier du langage sexiste est inutile. (inversé)
c. La langue française ne sera jamais changée, car elle est trop profondément enracinée dans la culture. (inversé)
d. Bien que le changement soit difficile, nous devrions quand-même essayer d'appliquer le langage inclusif.
e. Personnellement, il m'est important d'utiliser un langage inclusif.
f. Le langage inclusif n'a pas d'avantages sur le masculin générique. (inversé)
g. L'usage du masculin générique est une propriété de la langue française et n'a rien à voir avec les inégalités entre les sexes dans la société. (inversé)
h. Nous n'allons jamais nous débarrasser des préjugés de genre tant qu'ils sont incorporés dans notre langue.

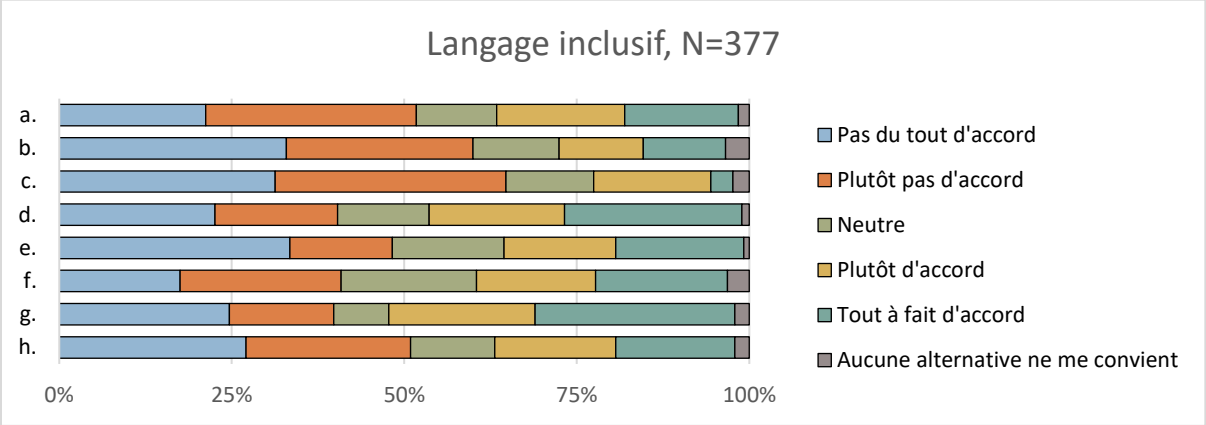

Figure 9 – Les résultats concernant le langage inclusif.

Comme il existe pour ce construit une différence significative dans les attitudes entre les hommes et les femmes, regardons les réponses de ces deux groupes :

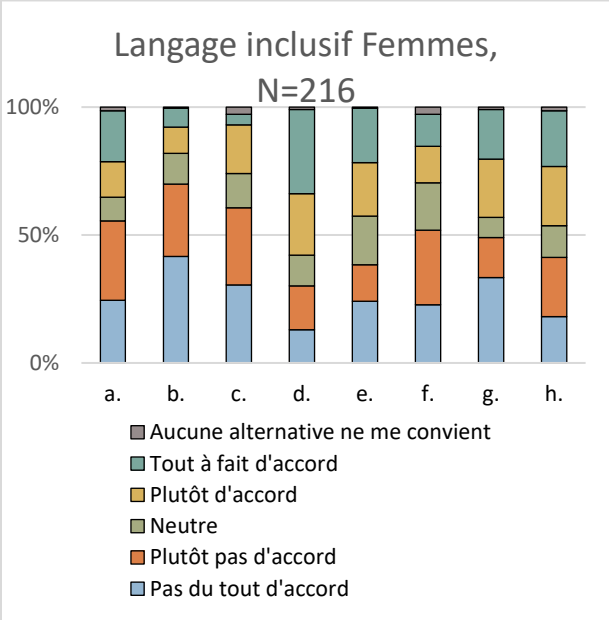

Figure 10 – Les résultats du langage inclusif pour les femmes.

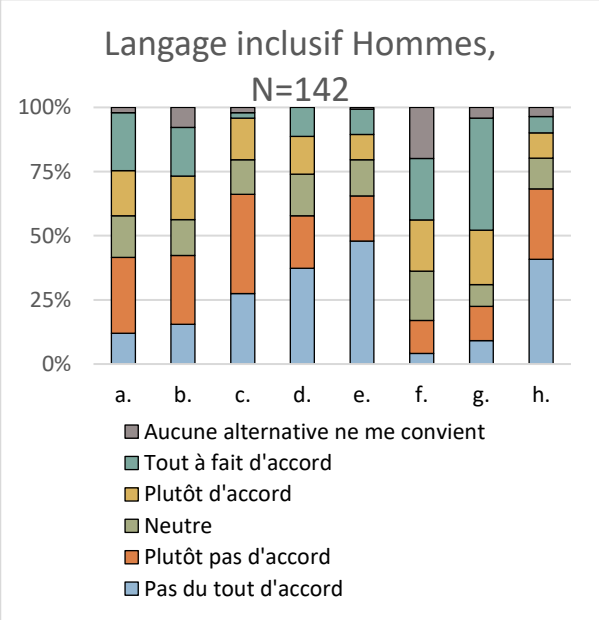

Figure 11 – Les résultats du langage inclusif pour les hommes.

Ces figures nous montrent que les femmes sont plus unanimes que les hommes pour tous les items sauf (c) *La langue française ne sera jamais changée, car elle est trop profondément*

enracinée dans la culture et (e) *Personnellement, il m'est important d'utiliser un langage inclusif*. À part (c), les items inversés où les hommes ont répondu *Pas du tout d'accord* ou *Plutôt pas d'accord* le plus sont les deux premiers, (a) *Nous ne devrions pas changer la manière dont la langue française a été écrite et parlée traditionnellement* et (b) *Se soucier du langage sexiste est inutile*, bien qu'ils l'aient fait dans une moindre mesure que les femmes. L'item (b) est aussi celui où les femmes sont le plus unanime. Pour les items (d) à (h), les réponses se ressemblent avec un pourcentage d'accord (items non-inversés) ou de désaccord (items inversés) d'environ 25% parmi les hommes contrairement aux femmes où autour de la moitié sont d'accord (items non-inversés) ou pas d'accord (items inversés). L'item non-inversé avec laquelle les deux genres sont le moins d'accord est (h) *Nous n'allons jamais nous débarrasser des préjugés de genre tant qu'ils sont incorporés dans notre langue*, mais quant aux items inversés ils et elles sont le plus d'accord avec (g), *L'usage du masculin générique est une propriété de la langue française et n'a rien à voir avec les inégalités entre les sexes dans la société*. Il est aussi intéressant de noter qu'environ un quart des hommes ont répondu *Neutre* quant à l'item (f), *Le langage inclusif n'a pas d'avantages sur le masculin générique*.

Afin de synthétiser, nous voyons que les hommes sont en d'accord (items inversés) et en désaccord (items non-inversés) dans une plus grande mesure que les femmes quant à tous les items sauf (c). Les femmes de leur côté sont le plus unanimes quant à l'item (b). L'item (h) est la phrase non-inversée avec laquelle tous-tes les répondant-es sont le moins d'accord. De plus, les répondants sont remarquablement neutres face à l'item (f).

5.2.2 Analyse des résultats

De la même manière que pour le construit précédant, les réponses contenant au moins une *Aucune alternative ne me convient* ont été exclues, donnant un total de 332 réponses dont dix répondant-es ont choisi de ne pas indiquer leur genre. Ces dix personnes ne sont pas incluses dans les analyses où le genre est la variable indépendante. Tout d'abord, un test ANOVA à un facteur contrôlé a été mené pour chaque variable indépendante, dans le but de comparer l'effet sur la variable dépendante (le score moyen des attitudes envers le langage inclusif). Seulement les variables ayant un effet significatif sont incluses dans le tableau (10) ci-dessous, qui décrit les scores moyens de chaque genre, et celleux d'un autre genre ont les attitudes les plus positives pendant que les répondants ont les attitudes les plus négatives. Ensuite, les participant-es habitant dans une aire francophone autre que la France ont des attitudes plus positives que

celleux habitant en France. Pour ce qui est de la version et des autres variables socio-démographiques, aucune différence significative n'a été trouvée.

Groupe	Nombre	Score moyen (écart-type)
Genre : Autre	6	4.77 (0.41)
Genre : Femme	197	3.38 (1.12)
Genre : Homme	119	2.68 (0.97)
Aire linguistique : Autres aires francophones	87	3.47 (0.93)
Aire linguistique : Autres aires non-francophones	25	3.23 (1.08)
Aire linguistique aujourd'hui : France	220	3.03 (1.2)
Tous les groupes	332	3.16 (1.14)

Tableau 10 – Les scores moyens du troisième construit

Un effet significatif de la variable *Genre* a été trouvé sur le score moyen à un niveau de $p<.05$ pour les trois groupes [$F(2, 319) = 25.85$, $p = 5e\text{-}10$]. Des comparaisons post hoc avec le test Tukey HSD indiquent que le score moyen de tous les trois groupes se diffèrent les uns des autres. C'est-à-dire que les femmes ($M = 3.38$, $ET = 1.12$) ont des attitudes plus positives que les hommes ($M = 2.68$, $ET = 0.97$), et que celleux du groupe *Autre* ($M = 4.77$, $ET = 0.41$) ont des attitudes encore plus positives que les femmes. En lisant ces résultats, il est cependant crucial de se rappeler que le groupe *Autre* n'est constituée que de six personnes et que notre échantillon n'est donc pas représentatif pour cette population.

Outre l'effet du genre, un effet significatif pour la variable *Aire linguistique* a été trouvé [$F(2, 329) = 4.77$, $p = 0.009$] et un test Tukey HSD a montré que seulement le score moyen du groupe *France* ($M = 3.03$, $ET = 1.2$) diffère du score des *Autres aires francophones* ($M = 3.47$, $ET = 0.93$).

Dernièrement, nous avons testé pour une corrélation entre les attitudes envers le langage inclusif et les attitudes égalitaires. Un test non-paramétrique de Kendall a confirmé une forte corrélation positive, $r_\tau = 0.505$, $p < 2.2e\text{-}16$. Comme nous avons dû supprimer les réponses *Aucune alternative ne me convient* pour les deux construits, le nombre de répondant-es pour ce test est à 313. Ces résultats indiquent que plus une personne a des attitudes positives envers l'égalité des genres, plus elle aura des attitudes positives envers le langage inclusif.

Pour recapituler, nous avons deux variables indépendantes ayant un effet significatif sur les attitudes envers le langage inclusif (le genre et l'aire linguistique) et une (les attitudes envers l'égalité des genres) qui montre une corrélation. Ces trois variables semblent donc importantes pour expliquer les attitudes envers le langage inclusif et nous continuons les analyses en les

incluant dans un modèle de régression multivariée. Le but de cette dernière étape est de voir s'il existe des interactions entre les trois variables ainsi que d'expliquer la variation dans les réponses. Au début, toutes les trois variables sont incluses, et au fur et à mesure chaque interaction ou variable qui ne contribue pas significativement au modèle est supprimée. Dans le calcul du modèle, le nombre de répondant-es est à 304 car en plus de supprimer toutes les réponses contenant au moins une *Aucune alternative ne me convient* pour les construits, nous avons aussi dû enlever les neuf personnes ayant choisi de ne pas indiquer leur genre. Le modèle final, illustré par la figure (10), montre que les seules variables qui contribuent à expliquer la variation de ce construit sont le genre d'une personne et ses attitudes envers l'égalité. Les résultats du modèle de régression ont indiqué que les deux prédicteurs expliquent 43,1% de la variation ($R^2_{Multiple} = .43$, $R^2_{Ajusté} = .42$, $F(3,282) = 71.17$, $p < 2.2e\text{-}16$). Le modèle a montré que le genre *Femme* prédit significativement des attitudes positives ($\beta = .37$, $p = .00114$), comme le fait aussi les attitudes envers l'égalité des genres ($\beta = .57$, $p < 2e\text{-}16$).

Dans la figure (12), chaque point correspond à un score, et sa couleur indique le genre de la personne. Pour le genre *Autre* il n'y a que deux points car cinq des six personnes ont le même score. Les partis en gris foncé montrent les intervalles de confiance à 95%.

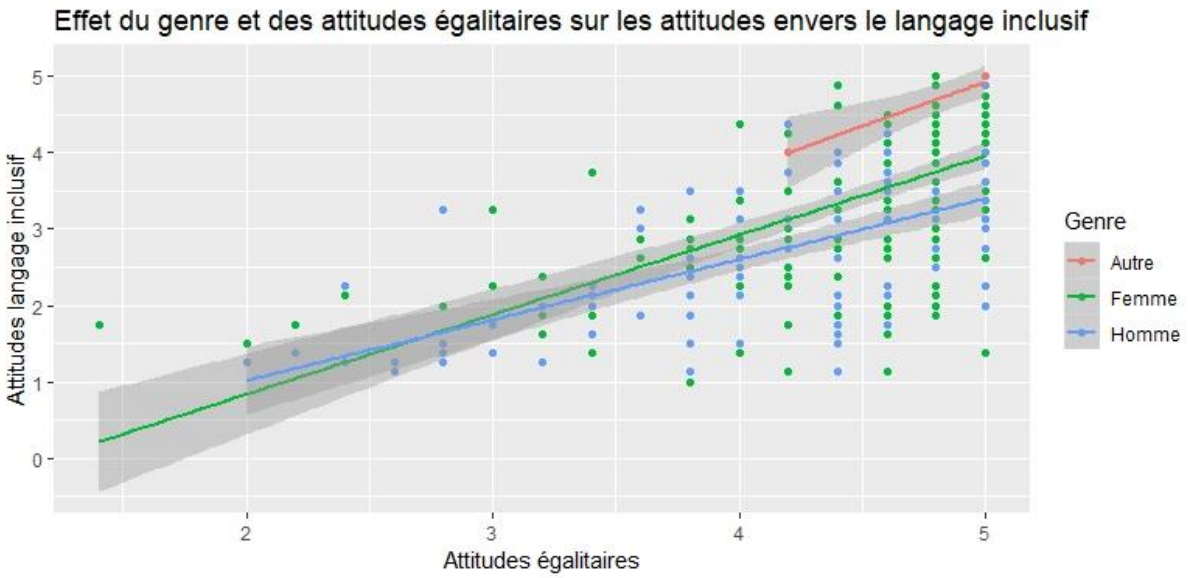

Figure 12 – Le modèle final pour les attitudes envers le langage inclusif

Nous voyons ici clairement la corrélation entre les attitudes égalitaires d'une personne et ses attitudes envers le langage inclusif.

5.3 L'évaluation du texte

5.3.1 Description des résultats

Pour ces analyses, le nombre est à 363 répondant-es car celleux ayant seulement une réponse correcte aux questions de contrôle ont été exclu-es. Avec des tests statistiques, décrits ci-dessous, nous avons constaté que seulement la version du questionnaire influe l'évaluation du texte. Plus précisément, si le texte présenté était écrit en langage inclusif (LI) il a été moins bien évalué que s'il était écrit au masculin générique (MG). La première figure (13) montre les réponses sur l'échelle Likert pour toutes les versions.

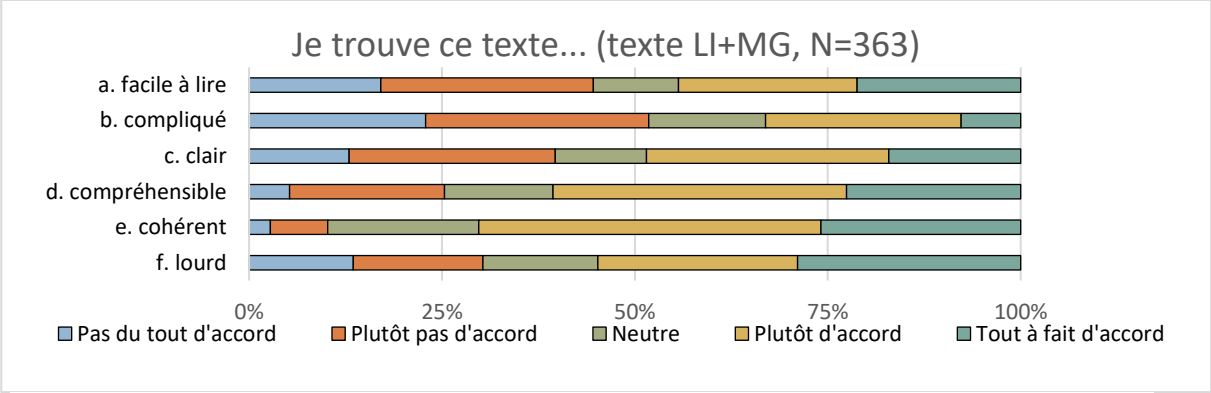

Figure 13 – L'évaluation du texte, toutes versions.

Les items avec lesquelles une majorité est d'accord sont (d) *compréhensible*, (e) *cohérent* et (f) *lourd*. Il y a seulement un item, (b) *compliqué*, où la plupart ne sont pas d'accord.

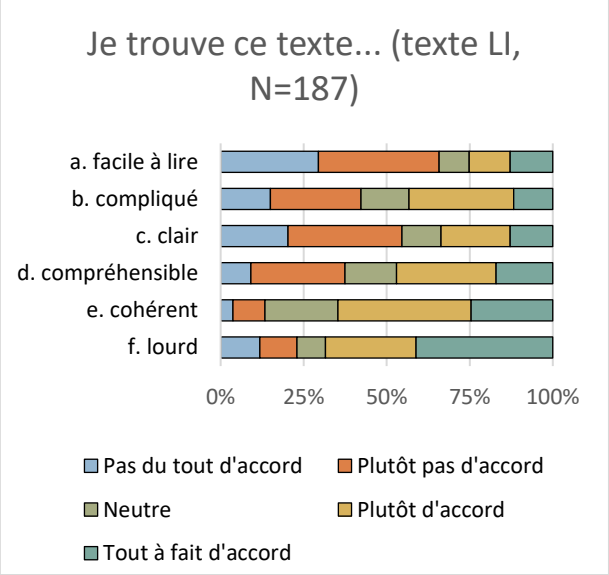

Figure 15 – L'évaluation du texte en langage inclusif.

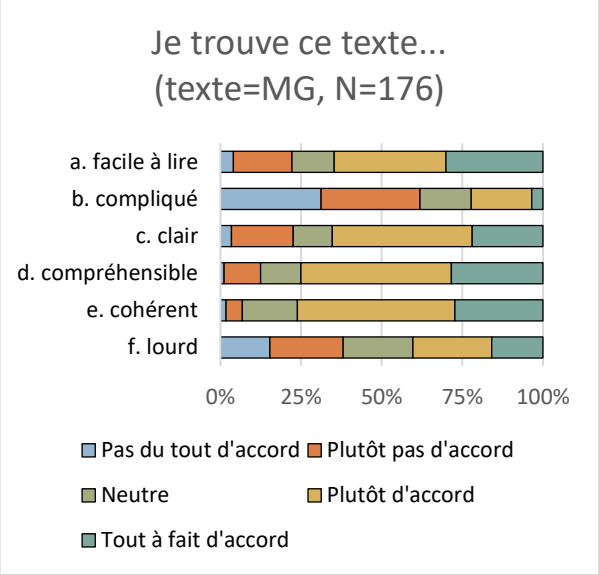

Figure 14 – L'évaluation du texte en masculin générique.

Si nous comparons les réponses des items des versions 2 et 3 (figure 14), où le texte est rédigé en langage inclusif avec les réponses des versions 1 et 4 (figure 15) nous voyons de grandes différences. Le seul adjectif positif ou une majorité restent d'accord dans la figure (14) est (e) *cohérent*. Pour tous les autres items, la tendance est claire : le texte rédigé en langage inclusif

est perçu comme moins facile à lire, plus compliqué, moins clair et plus lourd. Toutefois, il reste assez compréhensible, bien qu'il le soit moins que le texte écrit au masculin générique. Tenant compte de ces résultats, il est peu surprenant de voir que le type de texte ne semble pas avoir eu grand effet sur les questions de contrôle. Le pourcentage de gens ayant eu toutes les réponses correctes lorsque le texte est en langage inclusif est à 76,8% et à 77,6% avec le texte au masculin générique.

5.3.2 Analyse des résultats

Inclus dans le tableau (11) sont seulement les variables dont les groupes se diffèrent significativement les uns des autres.

Groupe	Nombre	Score moyen (écart-type)
Version 1 (arguments pour LI + texte en MG)	90	3.59 (0.86)
Version 2 (arguments pour LI + texte en LI)	101	2.82 (1.02)
Version 3 (arguments pour MG + texte en LI)	86	3.00 (1.00)
Version 4 (arguments pour MG + texte en MG)	86	3.67 (0.89)
Toutes versions comprises	363	3.24 (1.01)

Tableau 11 – Les scores moyens de l'évaluation du texte

Tout d'abord, un test ANOVA à un facteur contrôlé a été mené pour chaque variable indépendante, listées ci-dessus, dans le but de comparer l'effet sur le score moyen. Un effet significatif de la variable *Version* a été trouvé sur le score moyen à un niveau de $p<.05$ pour les quatre groupes [$F(3, 359) = 18.77$, $p = 2.5e\text{-}11$]. Pour ce qui est des variables socio-démographiques, aucune différence significative n'a été trouvée. Des comparaisons post hoc utilisant le test Tukey HSD ont indiqué que les scores moyens de toutes les versions se diffèrent significativement les uns des autres sauf en comparant la version 2 ($M = 2.82$, $ET = 1.02$) à la version 3 ($M = 3$, $ET = 1$) et la version 1 ($M = 3.59$, $ET = 0.86$) à la version 4 ($M = 3.67$, $ET = 0.89$). C'est-à-dire que les groupes ayant le même texte ne se diffèrent pas les uns des autres, et nous pouvons donc constater que les arguments présentés au début du questionnaire n'ont pas eu d'influence remarquable sur l'évaluation du texte.

Nous avons aussi testé pour une corrélation avec le score moyen des attitudes égalitaires et celui des attitudes envers le langage inclusif comme variables indépendantes. Les deux corrélations ont été significatives, mais seulement celle avec les attitudes envers le langage inclusif a été supérieur à 0.2, le seuil entre une corrélation faible et intermédiaire proposé par Gries (2013). L'utilisation du coefficient de corrélation de Kendall a montré une corrélation intermédiaire entre le score moyen de l'évaluation du texte et le score moyen des attitudes envers le langage

inclusif, $r_\tau = 0.246$, $p = 2.856e\text{-}10$. Le nombre de répondant-es est à 320 car seulement les personnes ayant un minimum de deux réponses correctes aux questions de contrôle et n'ayant pas choisi *Aucune alternative ne me convient* aux items 4a à 4g ont été retenues.

De la même façon que pour les attitudes envers le langage inclusif, nous avons fait une analyse de régression multivariée avec *Version* et les scores moyens des deux construits comme prédicteurs. Les résultats de cette analyse, visualisés avec la figure (16), indiquent que les deux prédicteurs *Version* et *Attitudes envers le langage inclusif* ainsi que leur interaction expliquent 38,5% de la variation ($R^2_{Multiple} = .38$, $R^2_{Ajusté} = .37$, $F(7,287) = 25.65$, $p < 2.2e\text{-}16$). Le fait qu'il y ait une interaction veut dire que lorsque le texte est rédigé au masculin générique, les attitudes d'une personne ne sont pas importantes. Cependant, avec un texte en langage inclusif, les attitudes d'une personne jouent un grand rôle car plus une personne a des attitudes positives, meilleure sera son évaluation du texte.

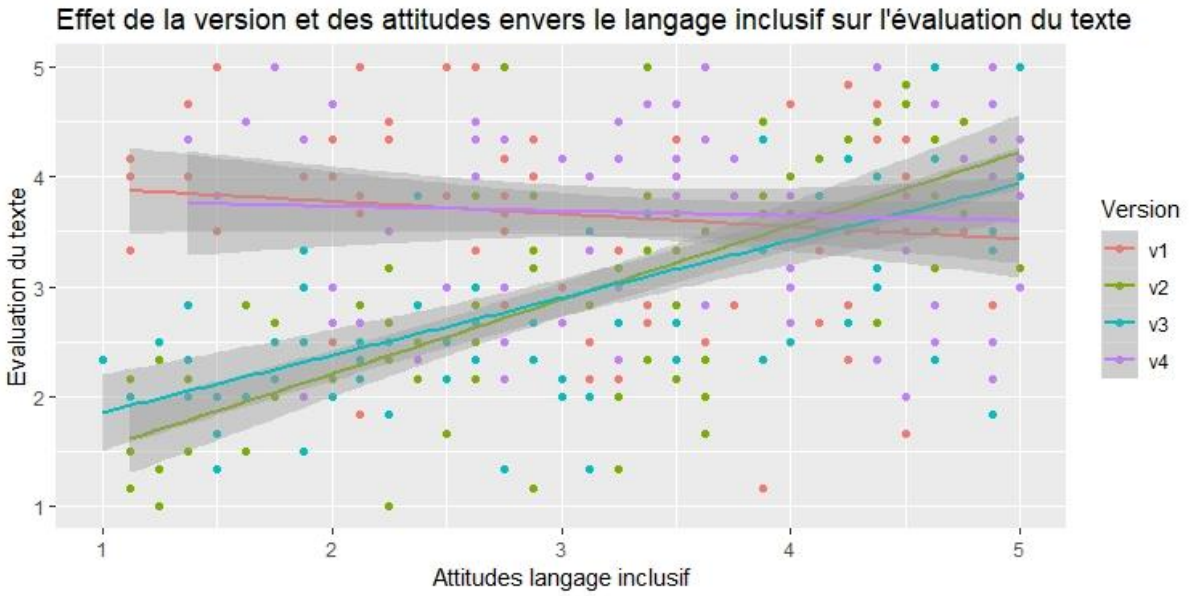

Figure 16 – Le modèle final pour l'évaluation du texte.v1= arguments LI + texte MG ; v2 = arguments LI + texte LI ; v3 = arguments MG + texte LI ; v4 = arguments MG + texte MG.

Les partis en gris foncé indiquent les intervalles de confiance à 95% et les lignes qui sont presque superposées correspondent aux deux types de rédaction du texte, langage inclusif (v2 et v3) et masculin générique (v1 et v4). Nous voyons que quant aux versions 1 et 4, les attitudes envers le langage inclusif n'influence à peine l'évaluation du texte, contrairement aux versions 2 et 3 où nous voyons la corrélation positive entre les attitudes envers le langage inclusif d'une personne et son évaluation du texte clairement.

5.4 Les questions ouvertes

Les réponses présentées dans cette section viennent de l'avant-dernière page du questionnaire, consistant en quelques questions portant sur l'usage du langage inclusif ainsi que des questions ouvertes. L'ordre de présentation suit celui du questionnaire : nous verrons d'abord dans quels genres textuels le langage inclusif est le plus accepté, ensuite à quel point notre échantillon est familier avec le langage inclusif et l'utilise et finalement les principales raisons d'opposition et d'aspiration seront présentées. Dans chaque section les résultats sont illustrés avec des commentaires laissés par des répondant-es.

5.4.1 Le langage inclusif dans de différents genres textuels

La première question ouverte (cf. Q6 dans l'annexe 1) demande à indiquer à quel point on est d'accord avec l'usage du langage inclusif dans six genres textuels, listés dans la figure (16). Pour évoquer des commentaires, l'échelle Likert était suivie de la question « Pourquoi ? », où un total de 80 personnes (21,2%) ont écrit son avis ou expliqué ses réponses.

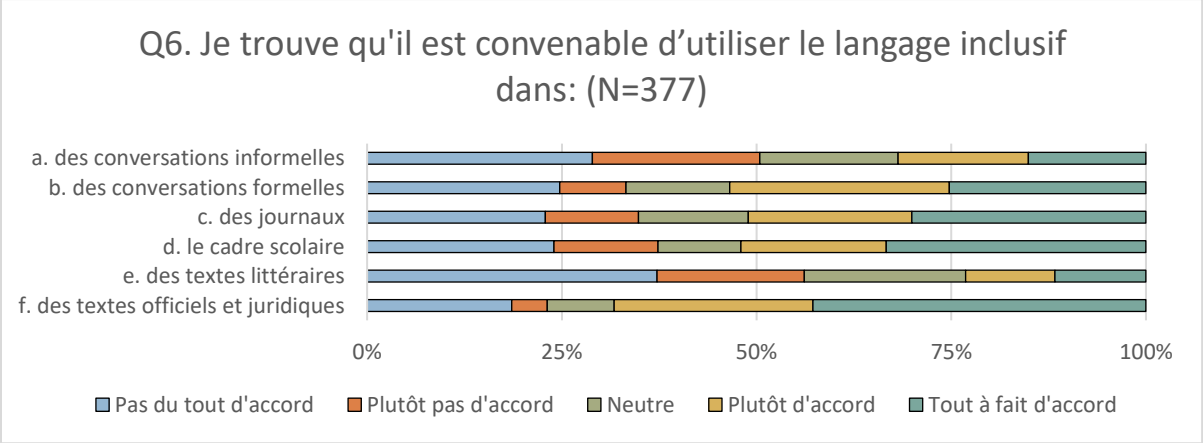

Figure 17 – Le langage inclusif dans différents genres textuels

Les types de texte où plus de la moitié des personnes sont d'accord de faire usage de ce langage sont (f) *des textes officiels et juridiques* (67%), (b) *des conversations formelles* (53%), (d) *le cadre scolaire* (52%) et (c) *des journaux* (51%). Les deux genres textuels où la plupart de notre échantillon ne sont pas d'accord pour l'utiliser sont (e) *des textes littéraires* (56%) et (a) *des conversations informelles* (50%). Ces deux derniers ont en plus un taux particulièrement élevé de réponses *Neutre*, 21% et 18% respectivement, par rapport aux autres types de texte. Cette neutralité se reflète aussi dans quelques commentaires, comme :

(1) « Il est très difficile d'utiliser le langage inclusif lors de conversation informelles, la parole allant souvent trop rapidement. Ce qui n'est pas le cas de conversation formelle [sic] qui peuvent être préparé [sic], au même titre que les journaux et au

sein du cadre juridique. […] Pour moi les romans ou la poésie doit rester libre du choix de son auteur ou autrice. »

Lorsque l'on présente les résultats en fonction du genre, on voit les mêmes tendances que pour toutes les personnes, mais que les hommes sont en général beaucoup plus résistants au langage inclusif que les femmes.

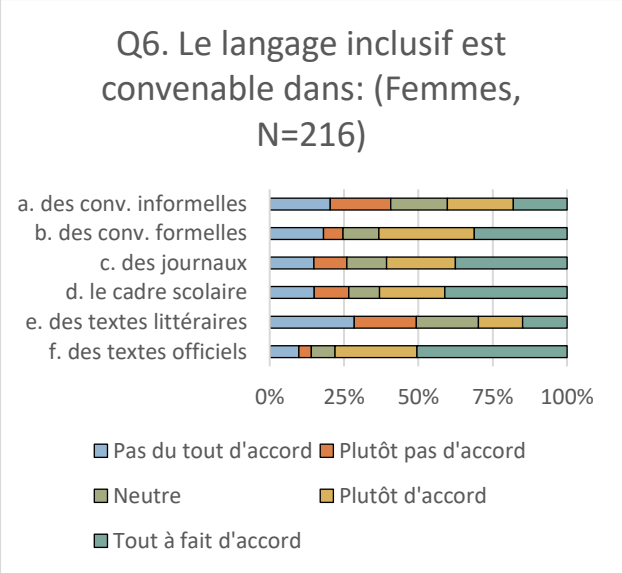

Figure 19 – Le langage inclusif est convenable dans : (Femmes)

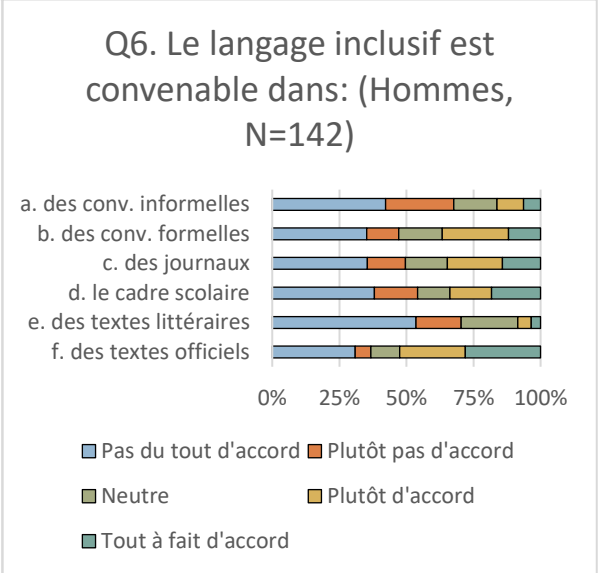

Figure 18 – Le langage inclusif est convenable dans : (Hommes)

En regardant de plus près les commentaires, nous trouvons une explication à pourquoi le langage inclusif est considéré plus convenable dans les quatre genres mentionnés ci-dessus : ce sont des textes qui sont déjà soumis à des règles de rédaction et qui sont visés à un grand public.

(2) « Il est convenable de l'utiliser dans tous les contextes, mais au point où nous en sommes, l'exigence première doit se porter sur les textes travaillés "professionnellement" : des textes qui de toute façon sont soumis à des exigences particulières en termes de langage, et donc le volet inclusif peut faire partie de ces exigences de base, et cela permet de montrer l'exemple et de normaliser la chose. »

D'un côté, on voit avancé l'argument de précision pour l'usage du langage inclusif dans ces textes. Vu que le langage inclusif précise exactement qui est concerné-e par un texte, il a son intérêt dans des textes juridiques et publics, comme cette personne le dit :

(3) « Seul le texte officiel a vocation à être véritablement spécifiant, et mérite donc la suppression des ambigüités. Cependant, il me semble bien plus naturel de définir initialement les textes comme universels face au genre plutôt qu'alourdir un langage légal déjà difficile d'accès. »

De l'autre côté, quelques personnes trouvent que ces textes sont déjà assez difficiles à lire et que c'est pourquoi le langage inclusif ne devrait pas y être appliqué :

(4) « Surtout pas dans les textes officiels, ils sont déjà difficiles à lire, inclure l'écriture inclusive va aggraver les inégalitées [sic] en les rendant plus difficiles à lire. »

Pour ce qui est du cadre scolaire, quelques individus invoquent aussi l'importance d'intégrer le langage inclusif dès l'apprentissage de lecture et de l'écriture :

(5) « Je pense qu'on apprend le français via le cadre scolaire et ce qu'on lit (journaux, textes, ...), c'est pour moi la priorité. Ensuite, à chacun de l'appliquer au mieux. »

Afin de résumer, nous pouvons dire que le langage inclusif est perçu plus convenable dans les textes visés à un grand public, car cela contribuerait à sa normalisation. De plus, ces textes bénéficieraient de la précision et de l'inclusion apportées par le langage inclusif. Toutefois, quelques répondant-es sont contre son application dans les textes officiels par souci de rendre ces textes, déjà compliqués à lire, encore plus difficiles, ce qui contribuerait aux inégalités quant à l'accès à ces textes.

5.4.2 Connaissances antérieures et usage personnel

Des questions concernant les connaissances antérieures (Q7) et l'usage personnel des personnes répondantes (Q8) ont aussi été posées. La dernière est en plus suivie de la question supplémentaire « Pourquoi ? Y-a-t-il des contextes où vous le pratiquez plus ou moins souvent ? », à laquelle 136 personnes (36,1%) ont répondu. En regardant les résultats de ces questions il est très important de se rappeler qu'il s'agit ici d'une autoévaluation par les répondant-es, et que nous ne pouvons donc se fier entièrement à ces résultats. Nous ne connaissons pas les connaissances et les usages réels des personnes.

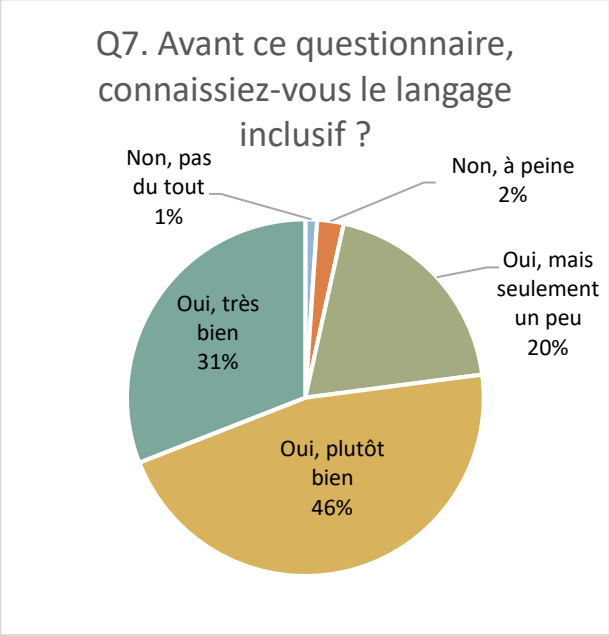

Figure 20 – La connaissance antérieure des répondant-es

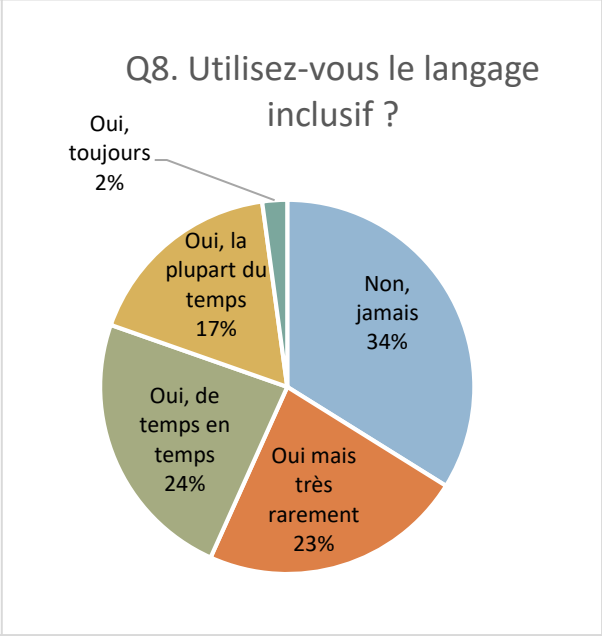

Figure 21 – L'usage personnel des répondant-es

Pour ce qui est de la question (7), nous voyons que presque la moitié se disent connaitre le sujet plutôt bien. En regardant les réponses en fonction des différentes variables socio-démographiques, nous n'avons pas remarqué de grandes différences.

Quant à la question (8), les réponses sont assez également distribuées pour toutes les alternatives sauf pour *Oui, toujours*. Les seules alternatives où il y a une différence remarquable entre les femmes et les hommes sont *Non, jamais* et *Oui, la plupart du temps*. 51% des hommes ont indiqué qu'ils n'utilisent jamais ce langage en comparaison avec 23% des femmes. Quant à elles, 22% se disent l'appliquer la plupart du temps pendant que seulement 8% des hommes le font. Pour les autres variables, aucune grande différence n'a été observée.

En regardant les commentaires à la question portant sur l'usage personnel, nous voyons des points en commun avec ceux de la question (6), concernant les différents genres textuels car 22 personnes disent qu'elles appliquent le langage inclusif dans des contextes formels. Il parait aussi que l'usage de ce type de rédaction dépend beaucoup du public ciblé, et surtout s'il est familier avec le langage inclusif. Parmi les témoignages nous lisons que la peur du jugement des autres fait que certain-es répondant-es s'abstiennent de l'utiliser, surtout quand il y a un enjeu comme lors des demandes de subventions ou des entretiens d'embauche. Certain-es, comme le commentaire (6), disent aussi que le fait d'appliquer le langage inclusif détourne l'attention du public et par conséquence, le sujet principal passe inaperçu.

> (6) « L'utilisation du langage inclusif n'est pas neutre. J'ai essayé de l'utiliser dans des billets de blogs, mais j'ai arrêter [sic] car les débats dans les commentaires ce [sic] concentraient uniquement sur cette [sic] aspect. »

Le commentaire (7) illustre bien plusieurs aspects qui reviennent dans les commentaires car cette commentatrice invoque le temps donné à la rédaction comme un facteur influençant, ainsi que l'avis des destinataires. Dernièrement elle aborde l'importance de l'habitude, un sujet récurrent dans plusieurs commentaires, qu'il s'agisse du langage inclusif avec des néologismes ou avec des doublets.

> (7) « J'essaye de l'utiliser dans mes échanges formels, des échanges où je peux prendre le temps de réfléchir à ce que j'écris car le langage inclusif n'est pas encore un réflexe pour moi. Certaines formes de langage inclusif sont entrées dans mes habitudes, mais pas au point de pouvoir écrire un texte entièrement inclusif sans que cela ne me demande un effort particulier et du temps.
>
> Dans certains contextes, en fonction des destinataires, je ne sais pas si écrire en inclusif serait bien reçu, donc je m'abstiens. (par exemple à l'école)
>
> Enfin dans mes échanges informels, écrits ou oraux, j'avoue ne pas souvent prendre la peine d'utiliser un langage inclusif : par souci de rapidité comme

mentionné précédemment, par habitude / oubli, ou par fainéantise parce que je sais que les personnes avec qui je communique ne se soucient pas particulièrement de cette problématique.

[…]

J'aime beaucoup le concept des formes comme Iels, Celleux, je trouve ça très intelligent de combiner les deux formes pour en faire une troisième neutre et pratique à utiliser, mais j'ai beaucoup de mal à les utiliser, à l'oral encore plus qu'à l'écrit, parce que justement ce sont de nouvelles formes, que tout le monde n'a pas assimilées et qui sonnent quand même encore un peu étrange (alors que par exemple utiliser "celles et ceux", je n'ai aucun mal, si ce n'est que parfois j'oublie et l'habitude de dire seulement "ceux" revient, mais ce n'est pas un blocage comme "celleux") »

Beaucoup de personnes se disent l'utiliser moins à l'oral, soit par souci de rapidité soit parce qu'elles ne savent pas comment le prononcer. Quelques personnes avancent justement cet argument à pourquoi elles n'utilisent jamais le langage inclusif, que ce soit à l'oral ou à l'écrit :

(8) « Le langage inclusif viole ce que je considère être l'une des règles de base de toute langue écrite : quand on lit un texte écrit, on peut le "prononcer" dans sa tête ou à voix haute. Quand je lis "les étudiant·e·s ont été heureu·x·se·s de participer", je n'ai aucune idée de la manière dont il convient de le lire. Si l'idée est de prononcer "les étudiantes et étudiants ont été heureuses et heureux de participer", alors pour moi c'est ainsi qu'il faudrait l'écrire. »

Un dernier thème récurrent lorsque l'on regarde les commentaires est celui de l'usage d'autres stratégies que les doublets abrégés avec les points finaux ou médians. Les stratégies les plus souvent citées sont celle des parenthèses et celle des doublets complets, mais les commentaires relèvent aussi de la règle de proximité, des formules épicènes et des néologismes. L'argument principal pour l'usage des parenthèses semble être qu'elles sont utilisées depuis longtemps :

(9) « Je n'utilise jamais les points (comme décrit.te) qui est associé à une idéologie identitaire essentialiste nauséabonde, mais j'utilise régulièrement les parenthèses, qui sont très utilisées depuis très longtemps. »

Dans les commentaires à la question (6), de nombreuses personnes jugent le langage inclusif plus convenable si la stratégie utilisée est une autre que celle dans le texte présenté au début du questionnaire. Prenons le commentaire (10) comme exemple, dont l'autrice est contre l'application du langage inclusif pour chaque genre textuel, mais :

(10) « Uniquement dans le cadre du langage inclusif utilisant les points médians (la forme "Les ouvriers et ouvrières" ou "Chèr(e)s" ne me dérange pas). »

Pour résumer, les attitudes des destinataires envers le langage inclusif influencent grandement si un texte sera rédigé selon ces principes ou non, par peur d'être jugé-e. De plus, beaucoup de personnes disent qu'elles n'ont pas suffisamment l'habitude d'utiliser ce type de rédaction, et c'est pourquoi il est plus important de l'appliquer dans des textes lus par beaucoup de gens.

Ensuite, le langage inclusif est peu appliqué à l'oral, soit par manque d'habitude, soit parce que l'on ne sait pas comment le lire à voix haute. Dernièrement, nous voyons que d'autres stratégies que les doublets abrégés avec des points sont souvent utilisées, notamment les doublets complets ou les doublets abrégés avec des parenthèses, et qu'un tel usage est considéré plus convenable.

5.4.3 Les raisons d'opposition et d'aspiration

Les deux dernières questions ouvertes portent sur les raisons d'opposition (Q9) et d'aspiration (Q10) des autres quant au langage inclusif. Pour la question demandant à quoi tient l'opposition de certaines personnes, 222 personnes (58,9%) ont répondu pendant que 174 (46,2%) ont répondu à pourquoi certaines personnes aspirent à ce type de langage.

Les raisons les plus souvent invoquées quant à l'opposition sont des attitudes sexistes et antiféministes ; le langage inclusif est compliqué d'apprendre et d'appliquer ; il alourdit les textes et les rend difficiles à lire ; un manque d'habitude ; il est inutile ; la peur du changement ; des arguments liés au purisme linguistique. D'autres thèmes, un peu moins récurrents, portent sur le fait que les opposants ne veuillent pas céder sa place aux autres genres ; qu'ils ne se sentent pas coupables des inégalités de genre existantes ; que l'opposition consiste en une mauvaise compréhension des enjeux ; que c'est le mauvais combat pour atteindre l'égalité ; que le masculin générique est déjà neutre ; que c'est esthétiquement moche.

Pour ce qui est des aspirations quant au langage inclusif, les réponses sont moins dispersées. Les deux raisons les plus citées sont des motivations féministes et une volonté d'une représentation réelle pour que les autres genres ne soient plus masqués derrière le masculin générique. Se suivent des motivations comme le changement des pensées et par conséquence de la société ainsi que la fin de la binarité de genre à l'avantage des personnes non-binaires. D'autres personnes interrogées croient aussi que l'on y aspire parce que c'est à la mode ; que l'on s'ennuie et cherche de nouveaux combats ; que l'on n'a pas compris l'inutilité du langage inclusif ; que l'on a mal compris la neutralité du masculin générique.

6. DISCUSSION

6.1 Les attitudes envers le langage inclusif

6.1.1 L'influence de « l'accès aux textes pour tout le monde » et « l'égalité des genres » sur les attitudes envers le langage inclusif

Commençons par la première question de recherche qui concerne les attitudes envers le langage inclusif :

> Comment les attitudes d'une personne envers « l'accès aux textes pour tout le monde » et envers « l'égalité des genres » interagissent-elles avec les attitudes envers le langage inclusif ?

Tout d'abord, nous avons constaté qu'il existe une corrélation positive entre les attitudes égalitaires d'une personne et ses attitudes envers le langage inclusif. En d'autres mots, plus les attitudes d'une personne envers l'égalité des genres sont positives, plus ses attitudes envers le langage inclusif le seront aussi. Ceci confirme les résultats de Parks et Roberton (2004, 2008) qui ont regardé les attitudes des anglophones, mais de notre connaissance la présente étude est la première à confirmer leurs résultats dans un contexte francophone.

Ensuite, il a été moins facile d'établir la relation pour les attitudes concernant l'accès aux textes pour tout le monde. Premièrement parce que nous n'avons, à cause du coefficient d'alpha trop faible (cf. section 4.4.2), pu utiliser ce construit comme échelle pour voir une éventuelle corrélation avec les attitudes envers le langage inclusif. Deuxièmement, parce que la relation parait moins évidente. Bien que nous n'ayons pu utiliser l'échelle aux items multiples, certains commentaires laissés montrent que l'accessibilité des textes jouent un rôle dans les attitudes. Plusieurs personnes avancent l'argument de lisibilité pour défendre le fait qu'elles n'utilisent pas le langage inclusif. Peu surprenant, c'est notamment par les personnes avec des attitudes négatives envers le langage inclusif que cet argument est invoqué. Néanmoins, quelques répondant-es avec des attitudes positives proposent cet argument quand on leur demande à quoi tient l'opposition de certaines personnes. Ces résultats montrent l'ambivalence existant dans la décision d'appliquer le langage inclusif, car l'accessibilité et la lisibilité d'un texte l'emportent pour certaines personnes sur les bénéfices apportés par ce type de rédaction. La position prise par le Conseil supérieur de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles se retrouve donc dans les réponses des internautes. Il ne faut pourtant pas oublier que le type de langage inclusif utilisé dans notre questionnaire a sans doute influencé les réponses ; nombreux et

nombreuses sont les répondant-es attestant une réticence seulement envers les doublets abrégés, mais pour qui les doublets complets et des tournures épicènes sont acceptées. Pour savoir si, et dans ce cas à quel point le type de langage inclusif utilisé a influencé les résultats, il faudrait dans le futur mener plus d'études à ce sujet.

Finalement, le faible coefficient alpha obtenu pour ce construit démontre le grand travail nécessaire dans l'élaboration d'une échelle pour mesurer un construit. Il aurait fallu des discussions préparatives pour trouver des items adéquats, ainsi qu'une étude de pilotage avec plus de répondant-es afin d'assurer la fiabilité du construit. Il se peut également que le rôle des attitudes envers l'accès aux textes pour tout le monde dans la construction des attitudes envers le langage inclusif soit trop complexe pour être mesuré avec une échelle de Likert, et qu'une meilleure méthode pour étudier cette interaction serait des interviews semi-structurés.

6.1.2 Qu'est-ce qui peut avoir un effet sur les attitudes envers le langage inclusif ?

Continuons avec la deuxième question de recherche :

> Les attitudes envers le langage inclusif sont-elles influencées par l'aire linguistique habitée, le genre d'une personne ainsi que par une argumentation pour ce type de langage ?

Premièrement, une différence dans les attitudes a été trouvée entre les francophones habitant en France et celleux habitant une autre aire linguistique francophone. Il est vrai qu'aucune étude ne s'est, de notre connaissance, focalisée sur ce paramètre en ce qui concerne les attitudes envers le langage inclusif, mais tenant compte des observations faites concernant l'effet de l'aire linguistique sur la réception de la réforme d'orthographe (Groupe RO 2012 ; Ousselin 2004) et l'application de la féminisation des noms de métier (Dister et Moreau 2006), il n'est pas étonnant que ce soient les Français-es de notre échantillon qui expriment les attitudes les plus négatives. Cette réticence peut aussi s'expliquer par le traitement, souvent négatif, du sujet par les médias français. Comme les médias constituent un facteur important dans la formation des attitudes (Lasagabaster 2006) il n'est pas surprenant que les Français-es ont montré des attitudes plus négatives que les répondant-es habitant d'autres aires francophones, où les médias semblent, en général, avoir été plus acceptants envers ce langage. Il serait cependant nécessaire d'effectuer des études ciblant plus précisément le traitement du langage inclusif des médias de chaque aire linguistique pour confirmer la différence. Vu que nous avons dû, faute de

répondant-es, regrouper toutes les aires francophones autres que la France dans un groupe, nous ne pouvons distinguer les attitudes des personnes québécoises, suisses et belges. Par conséquence, il est impossible de savoir si les recommandations officielles ont un effet sur les attitudes. Dernièrement, nous ne pouvons nous passer de mentionner l'Académie française comme potentielle explication des attitudes des Français-es, car cette instance est par beaucoup de personnes celle qui décide sur ce qui fait parti du français légitime.

Deuxièmement, nous avons trouvé que les attitudes de chaque genre se diffèrent les unes des autres. Spécifiquement, celleux d'un autre genre ont les attitudes les plus positives, ensuite viennent les femmes qui sont suivies des hommes. Rappelons cependant que la petite taille du groupe *Autre* fait que nous ne pouvons généraliser à partir de ces résultats. Compte tenu des recherches antérieures (Bengoechea et Simón 2014 ; Parks et Roberton 2005 ; Tibblin 2016), la différence entre les genres n'est pas étonnante. Bien que notre groupe de personnes non-binaires ne soit constitué que par six individus, il est peu surprenant que ce groupe montre les attitudes les plus positives car même si le langage inclusif a d'abord été créé pour rendre visibles les femmes, le combat est aujourd'hui aussi porté par les personnes non-binaires.

Troisièmement, les arguments présentés au début du questionnaire n'ont, à l'instar des résultats de Koeser et Sczesny (2014), pas eu d'effet sur les attitudes ni sur l'évaluation du texte. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les gens aient tendance à faire plus confiance en leurs propres pensées, plutôt qu'en des arguments présentés par une autre personne (Schwarz 2007). Ceci est conforme à l'observation faite par plusieurs études de jugement (Martin, 1986 ; Strack, Schwarz, Bless, Kübler et Wänke, 1993), à savoir que le fait d'être conscient-e d'une influence sape les effets de l'information présentée. Nos résultats confirment donc ceux de Koeser et Sczesny (2014) et de Prentice (1994), et démontrent la difficulté quant à affecter les attitudes.

L'absence d'un effet sur les attitudes ne veut pourtant pas dire qu'il est inutile d'argumenter pour le langage inclusif dans le but de rendre les attitudes plus positives. D'abord, sans des questions de contrôle nous ne pouvons vérifier que les arguments ont été bien lus et il est donc possible qu'un effet serait trouvé avec des questions de contrôle. De plus, une présentation écrite des arguments est une manière de persuasion qui nécessite relativement peu d'effort cognitif, surtout sans questions de contrôle. Une argumentation à l'orale où la personne à convaincre peut poser des questions et contre-argumenter, exigerait plus d'effort cognitif et aurait donc sans doute une plus forte influence sur les attitudes (Koeser et Sczesny 2014). Bien

que nous n'ayons pas testé l'usage des répondant-es avant et après l'exposition aux arguments, des études antérieures (Koeser et Sczesny 2014 ; Prentice 1994) ont remarqué une plus grande aptitude à appliquer le langage inclusif parmi les personnes ayant lu des arguments pour ce type de langage. Ainsi, une argumentation pour le langage inclusif, même si elle ne se fait qu'à l'écrit, pourrait contribuer à sa normalisation et par conséquence à un changement d'attitude au moyen d'un changement comportemental. Dans les réponses ouvertes, de nombreuses personnes évoquent que c'est en partie le manque d'habitude de voir ce type de rédaction utilisé qui les rend réticentes. La notion d'habitude est aussi mise en avant dans les réponses à la question (6) ; il est jugé plus convenable d'utiliser le langage inclusif dans des textes visés à un grand public, parce que cela contribuerait à ce que l'on voit régulièrement le langage inclusif appliqué et qu'au fur et à mesure il devient plus accepté.

Un autre point important à relever et discuter est la méthode utilisée, car nous n'aurions surement pas eu les mêmes résultats avec un autre design de questionnaire (Schwarz 1999). Par exemple, si les questions avaient été ouvertes nous n'aurions pas obtenu les mêmes résultats. La gamme de l'échelle Likert influence aussi les réponses ; avec une échelle à cinq alternatives plus de personnes sont « tout à fait d'accord » que si l'échelle s'était étendue d'un à dix. Aussi l'ordre des questions dans un questionnaire influence les réponses, et il est possible que le fait de commencer par une présentation du langage inclusif ait eu un effet sur les réponses aux questions suivantes.

6.2 L'évaluation du texte

6.2.1 Qu'est-ce qui influence l'évaluation du texte ?

Voici la première question de recherche concernant le deuxième objet d'étude :

> Une argumentation pour le langage inclusif a-t-elle une influence sur l'évaluation d'un texte écrit avec ce langage ?

Contrairement à nos hypothèses, les arguments présentés au début du questionnaire n'ont pas eu d'influence remarquable sur l'évaluation du texte. Cependant, nos résultats ont montré une interaction entre le type de texte présenté (langage inclusif ou masculin générique) et les attitudes envers le langage inclusif d'une personne. Il s'avère que lorsque le texte est rédigé en langage inclusif, les attitudes d'un individu influencent comment il évaluera le texte ; plus il a des attitudes positives, meilleure sera son évaluation. Néanmoins, lorsque le texte est écrit au

masculin générique, les attitudes envers le langage inclusif n'ont pas d'effet sur l'évaluation. Comme le masculin générique est en opposition avec le langage inclusif, le résultat logique serait que les personnes avec des attitudes positives évalueraient un texte au masculin générique moins bien. Alors pourquoi n'est-cela pas le cas ?

Ces résultats suggèrent que le masculin générique est toujours vu comme la façon neutre et non-marquée d'écrire un texte. Lire un tel texte ne semble pas provoquer d'émotions particulières, à l'inverse de la lecture d'un texte en langage inclusif qui est toujours hors la norme. Compte tenu des réponses ouvertes dont une majorité évoque le lien avec le féminisme, soit comme raison d'opposition (Q9) soit comme raison d'aspiration (Q10), nous pouvons dire que l'application du langage inclusif ne semble pas être perçue comme neutre, mais comme un acte souvent étiqueté féministe. En conséquence, des attitudes positives envers le féminisme augmentent les chances d'attitudes positives envers le langage inclusif. Le changement d'attitude par un changement de comportement discuté ci-dessus (cf. section 6.1.2), peut aussi s'appliquer sur l'évaluation d'un texte écrit en langage inclusif. Ainsi, si dans le futur le langage inclusif est de plus en plus appliqué et normalisé, l'amalgame entre féminisme et ce type de rédaction pourrait se réduire.

Remarquons aussi que les personnes interrogées n'ont pas été demandées d'évaluer le texte en langage inclusif par rapport au celui écrit au masculin générique. Par conséquence, les personnes interrogées ne savent pas que le but est de comparer les évaluations. Si une question telle que « Quel texte trouvez-vous le plus lourd/cohérent/facile à lire ? » avait été posée, nous n'aurions possiblement pas obtenu les mêmes résultats.

6.2.2 Une comparaison des évaluations du même texte écrit en langage inclusif ou au masculin générique

La dernière question de recherche porte sur la comparaison entre les deux types de rédaction :

> Un texte écrit en langage inclusif est-il différemment évalué que le même texte rédigé au masculin générique ?

Contrairement à ce qu'ont trouvé Gygax et Gesto (2007), nos répondant-es ont moins bien évalué le texte rédigé en langage inclusif que le même texte au masculin générique. Mais, il faut souligner qu'il y a de grandes différences entre les deux études car dans la nôtre, les participant-es savaient d'avance que le langage inclusif était le principal objet d'étude. Il est

possible que ce soit, en partie, cette connaissance antérieure qui a causé la projection des attitudes des répondant-es sur l'évaluation du texte en langage inclusif. Dans l'étude de 2007, le chercheur et la chercheuse indiquaient seulement aux participant-es qu'il s'agissait d'une étude sur la lecture. De plus, leur étude a été menée en 2007, dix ans avant que Le Figaro ne publie l'article déclencheur du débat médiatique sur le sujet. Lorsque nous demandons, en 2019, l'avis des francophones, le sujet est encore médiatisé. À cet aspect diachronique s'ajoute le facteur diatopique, car leurs participant-es habitaient en Suisse. Vu que nos résultats ont indiqué que les personnes habitant dans une aire linguistique francophone autre que la France ont des attitudes plus positives que les Français-es envers le langage inclusif, et que ces attitudes influent comment le texte sera évalué, il se peut que l'aire linguistique contribue à expliquer pourquoi nos résultats se diffèrent à ceux de Gygax et Gesto (2007). Comme nous n'avons pas mesuré la vitesse de lecture nous ne pouvons savoir si le langage inclusif l'a influencée pour notre échantillon, mais notons qu'aucune différence n'a été observée dans les résultats des questions de contrôle selon le texte lu. De plus, le texte en langage inclusif est toujours perçu comme cohérent par la plupart des personnes, ce qui avec la bonne compréhension du texte indique que les lecteurs et lectrices comprennent bien un texte même en langage inclusif. Bien sûr, nous avons besoin de plus de recherche dans ce domaine afin de tirer des conclusions sur l'influence du langage inclusif sur la lisibilité du texte. De plus, il est important de mener des études concernant les personnes dyslexiques ou malvoyantes pour assurer que le langage inclusif le soit pour tout le monde.

6.3 Les questions ouvertes et l'usage du langage inclusif

En plus d'étudier les attitudes envers le langage inclusif et comment un texte ainsi rédigé est évalué, nous avons dans un but primairement exploratif ajouté des questions ouvertes portant sur l'usage du langage inclusif.

Les réponses de la question (6) montrent qu'il est jugé plus convenable d'utiliser le langage inclusif dans des textes visés à un grand public tels que des textes journalistiques, des textes publics et même des textes scolaires. Ces résultats sont conformes à ceux de Dumais (2007), et confirme que le choix d'appliquer le langage inclusif dépend à grand mesure sur le public ciblé. Tenant compte de la polémique causée en 2017 lors de la publication du manuel scolaire chez Hatier, il est assez étonnant de voir que plus que la moitié de notre échantillon est en faveur de l'application du langage inclusif dans les manuels scolaires. Ceci s'explique probablement par deux choses : le type de langage inclusif utilisé et le fait que notre échantillon ne soit pas

représentatif pour toute la population. Dans les médias il s'est avant tout agi du langage inclusif avec les points finaux ou médians comme stratégie principale, pendant que la pluralité de stratégies possibles est dans notre questionnaire soulignée, ce qui a potentiellement contribué à une plus grande acceptation du langage inclusif dans tous les types de texte. Le langage inclusif est par certains individus considéré convenable sous condition que l'on emploie les doublets complets ou les parenthèses. Comme la répartition d'âge et de niveau d'éducation de notre échantillon ne correspondent pas à celle de toutes les personnes francophones, il est possible que nous ayons simplement échoué à atteindre celleux qui trouvent qu'il serait inacceptable d'appliquer le langage inclusif dans les textes scolaires.

Le résultat que l'usage des doublets complets est plus accepté est intéressant d'un point de vue de lisibilité, car les répondant-es de Gygax et Gesto (2007) ont mis moins de temps à s'habituer à un texte utilisant les doublets complets que s'il utilisait les doublets abrégés. En plus, c'est cette stratégie qui est rentrée en usage au Québec, l'aire linguistique où le langage inclusif est recommandé depuis le plus longtemps. C'est aussi la stratégie qui serait la plus avantageuse pour les personnes dyslexiques ou malvoyantes. Cependant, cette stratégie ne fait que renforcer la binarité de genre, et invisibilise par conséquence les personnes non-binaires. Pour l'instant il est impossible de dire qu'une stratégie est meilleure qu'une autre, mais nous constatons qu'elles ont chacune ses avantages et désavantages. Seulement le futur peut nous dire si une stratégie l'emportera sur les autres, ou si elles vont coexister.

Lorsque l'on regarde l'utilisation du langage inclusif de notre échantillon, seulement un tiers des répondant-es disent qu'iels ne l'appliquent jamais. Cependant, les commentaires laissés montrent que l'usage varie énormément et confirment donc les résultats des études antérieures (Abbou 2011 ; Abbou, Arnold, Candea et Marignier 2018 ; Elmiger 2017). Le spectre va d'une personne utilisant les doublets abrégés aux parenthèses uniquement dans les têtes de lettre jusqu'à une autre qui incorpore néologismes, points finaux et tournures épicènes quel que soit le genre textuel. Notons aussi que seulement 3% se disent ne pas connaitre le sujet du tout ou à peine, ce qui montre que le langage inclusif est un phénomène bien connu parmi les francophones d'aujourd'hui.

Outre l'influence du genre textuel, les commentaires démontrent aussi que les pairs d'une personne peuvent influencer si elle va choisir d'utiliser le langage inclusif, ce qui est aussi le cas avec les attitudes (Lasagabaster 2006). Le jugement des autres joue donc un grand rôle dans l'usage, car quelques individus témoignent qu'ils s'abstiennent d'utiliser le langage inclusif

lorsqu'il y a des enjeux et qu'ils ont peur d'être jugés négativement. L'emploi du langage inclusif peut aussi servir à consciemment marquer soit la distance avec ses partisan-es soit l'appartenance à un groupe social. Quant aux raisons d'opposition, il est remarquable de voir que les raisons principales avancées soient largement les mêmes que ceux trouvés par Dumais (2007) dans les notes expliquant pourquoi le masculin générique avait été utilisé dans le texte entier, à savoir le caractère générique du masculin ainsi que l'allègement et facilité de lecture qu'il apporte au texte.

Un dernier point important à relever est le fait que de nombreux commentaires traitent de la prononciation d'un texte écrit en langage inclusif. On entend que les doublets abrégés sont imprononçables, ce qui retient les commentateurs et commentatrices de s'en servir. Cet aspect souligne une nécessité à formuler un guide sur la prononciation d'un texte écrit en langage inclusif, et des lignes directrices sur son usage à voix haute.

7. CONCLUSION

Premièrement, les attitudes d'une personne envers l'égalité des genres sont en corrélation positive avec ses attitudes à l'égard du langage inclusif. En d'autres mots, plus une personne a des attitudes égalitaires, plus elle aura des attitudes positives envers le langage inclusif. Le rôle de l'accès aux textes n'a pas pu être mesuré de façon quantitative pour des raisons méthodologiques. Néanmoins, certains commentaires suggèrent une influence : l'on n'applique pas le langage inclusif ni veut qu'il soit appliqué en argumentant qu'il rendrait le texte difficile à lire et donc moins accessible. Outre l'influence de ces attitudes, un effet des variables *Genre* et *Aire linguistique habitée aujourd'hui* a été trouvé. Les femmes ont des attitudes plus positives que les hommes, et celleux d'un autre genre ont les attitudes les plus positives. Rappelons cependant que ce dernier groupe n'est constitué que de six personnes, un échantillon trop petit pour pouvoir tirer des conclusions générales. En termes d'aire linguistique les personnes habitant une aire francophone autre que la France ont manifesté les attitudes les plus positives.

Deuxièmement, une forte influence des attitudes tenues par une personne à l'égard du langage inclusif sur son évaluation d'un texte a été trouvée, mais seulement lorsque le texte est rédigé en langage inclusif. Il s'avère que plus les attitudes d'une personne sont positives, meilleure sera son évaluation du texte. Bien que le texte ait été mieux évalué au masculin générique, les résultats des questions de contrôle indiquent que le texte en langage inclusif semble être bien compris, suggérant que ce sont, en partie, les attitudes négatives d'une personne qui fait qu'elle perçoit le texte comme moins lisible. Comme l'argument de lisibilité est souvent invoqué dans le débat contre le langage inclusif, ces résultats apportent des nouvelles perspectives importantes.

Dernièrement, quelques mots sur l'usage du langage inclusif. Les réponses des questions ouvertes ont souligné la grande importance de l'habitude de voir le langage inclusif appliqué ; que les doublets complets semblent être la stratégie la plus acceptée et utilisée ; le besoin d'énoncer des lignes directrices quant à la prononciation des doublets abrégés. Avec un taux de connaissance à 97% et d'usage à 66% dans notre échantillon, nous osons dire que le langage inclusif est en bonne voie pour s'ancrer dans la langue française, ce qui pourrait contribuer à améliorer les attitudes à son égard.

8. BIBLIOGRAPHIE

ABBOU, Julie. 2011. « L'antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : pratiques d'écriture et métadiscours ». Université de Provence - Aix-Marseille I.

ABBOU, Julie, Aron ARNOLD, Maria CANDEA et Noémie MARIGNIER. 2018. « Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation ». *Semen : Revue de sémio-linguistique des textes et discours* 44 (1) : 133-50.

BENGOECHEA, Mercedes et José SIMÓN. 2014. « Attitudes of University Students to Some Verbal Anti-Sexist Forms ». *Open Journal of Modern Linguistics* 04 (01) : 69-90. https://doi.org/10.4236/ojml.2014.41008.

BERNARD, Mark M., Gregory R. MAIO et James M. OLSON. 2003. « Effects of Introspection About Reasons for Values: Extending Research on Values-as-Truisms ». *Social Cognition* 21 (1) : 1-25. https://doi.org/10.1521/soco.21.1.1.21193.

BOUCHARD, Pierre, Noëlle GUILLOTON, Pierrette VACHON-L'HEUREUX, Jean-François DE PIETRO, Marie-José BÉGUELIN, Marie-Josèphe MATHIEU et Marie-Louise MOREAU. 1999. « La féminisation des noms métiers, fonctions, grades ou titres au Québec, en Suisse Romande, en France et en Communauté française de Belgique ». *Français & Société* 10 : 1-81.

BRICK, Noëlle et Clarissa WILKS. 2002. « Les partis politiques et la féminisation des noms de métier ». *Journal of French Language Studies* 12 (1) : 43-53. https://doi.org/10.1017/S0959269502000133.

CIBOIS, Philippe. 1991. « Enquêtes d'opinion sur l'orthographe ». *Mots* 28 (1) : 86-98. https://doi.org/10.3406/mots.1991.2036.

COMPERNOLLE, Rémi Adam van. 2008. « « Une pompière ? C'est affreux ! » Étude lexicale de la féminisation des noms de métiers et grades en France ». *Langage et société*, nº 123 (mars) : 107-26.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE. 2017. « Avis relatif à la rédaction dite inclusive ». http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=727c034784935775fb87af477a10f898f776c722&file=fileadmin/sites/lff/upload/lff_super_editor/lff_editor/documents/2018/2017_avis_redaction_inclusive_adopte_le_4_10_2017_.pdf.

DISTER, Anne et Marie-Louise MOREAU. 2006. « « Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes. » Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France ». *Langage et société* 115 (1) : 5. https://doi.org/10.3917/ls.115.0005.

———. 2012. « L'orthographe du français. Ce qu'en pensent les formateurs et futurs formateurs ». *SHS Web of Conferences* 1 : 2083-2100. https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100192.

DÖRNYEI, Zoltán. 2003. *Questionnaires in Second Language Research – Construction, Administration, and Processing*. Mahway, New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates.

DUMAIS, Hélène. 2007. « L'occultation des femmes dans les textes officiels du Québec ». *Nouvelles Questions Féministes* 26 (3) : 39-46.

ELMIGER, Daniel. 2017. « Binarité du genre grammatical – binarité des écritures ? » *Mots*, n° 113 (mars) : 37-52. https://doi.org/10.4000/mots.22624.

FARID, Georges. 2012. « La « nouvelle orthographe », 21 ans plus tard ». *SHS Web of Conferences* 1 : 2055-69. https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100018.

GARCIA, Marelys L. et Cesar I. CALDERA. 1996. « The Effect of Color and Typeface on the Readability of on-line Text ». *Computers and Industrial Engineering*, 19th International Conference on Computers and Industrial Engineering, 31 (1/2) : 519-24.

GLICK, Peter et Susan T. FISKE. 1997. « Hostile and Benevolent Sexism. Measuring Ambivalent Sexist Attitudes Toward Women ». *Psychology of Women Quarterly*, n° 21 : 119-35.

GOOSSE, André. 1991. *La « nouvelle » orthographe. Exposé et commentaires.* Paris, Louvain-la-Neuve : Duculot.

GRIES, Stefan Th. 2013. *Statistics for Linguistics with R. A Practical Introduction.* 2nd edition. Berlin/Boston : De Gruyter Mouton.

GROUPE RO. 2012. « Les francophones et les rectifications orthographiques de 1990. État des connaissances et des usages en 2010. » *Glottopol*, n° 19 (janvier).

GYGAX, Pascal et Noelia GESTO. 2007. « Féminisation et lourdeur de texte ». *L'Année psychologique* 107 (02) : 239. https://doi.org/10.4074/S0003503307002059.

HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES. 2016. *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Guide pratique*. 2ème édition. Paris : La documentation francaise.

HENRY, George. 1987. *Comment mesurer la lisibilité*. 2ème édition. Education 2000. Bruxelles : Editions Labor.

KOESER, Sara et Sabine SCZESNY. 2014. « Promoting Gender-Fair Language: The Impact of Arguments on Language Use, Attitudes, and Cognitions ». *Journal of Language and Social Psychology* 33 (5) : 548– 560. https://doi.org/10.1177/0261927X14541280.

LABOV, William. 1972. *Sociolinguistic Patterns*. Oxford : Basil Blackwell.

LASAGABASTER, David. 2006. « Les attitudes linguistiques : un état des lieux ». *Ela. Études de linguistique appliquée* 4 (144) : 393-406.

MAIO, Gregory R. et Geoffrey HADDOCK. 2015. *The Psychology of Attitudes & Attitude Change*. 2nd edition. London : Sage Publications.

MAIO, Gregory R. et James M. OLSON. 1998. « Values as Truisms: Evidence and Implications ». *Journal of Personality and Social Psychology* 74 (2) : 294-311.

MARTIN, Leonard L. 1986. « Set/Reset: Use and Disuse of Concepts in Impression Formation ». *Journal of Personality and Social Psychology* 51 (3) : 493-504.

MIDY, Fabienne. 1996. « Validité et fiabilité des questionnaires d'évaluation de la qualité de vie : une étude appliquée aux accidents vasculaires cérébraux ». *Laboratoire d'analyse et de techniques économiques*. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01526979.

MOREAU, Thérèse. 2001. « Ecrire les genres ». La Conférence latine des déléguées à l'égalité. https://www.ge.ch/document/guide-romand-aide-redaction-epicene-ecrire-genres/telecharger.

NIEDZIELSKI, Nancy A. et Dennis R. PRESTON. 2000. *Folk Linguistics*. Berlin, New York : Mouton De Gruyter.

NORMAN, Geoff. 2010. « Likert Scales, Levels of Measurement and the ''Laws'' of Statistics ». *Adv in Health Sci Educ*, février. https://doi.org/10.1007/s10459-010-9222-y.

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. 2018. « Termes parus dans les avis de normalisation et de recommandation ». *Gazette Officielle du Québec*, 7 juillet 2018, 150e année, n 27 édition.

OUSSELIN, Edward. 2004. « Aux accents, citoyens! la résistance à la réforme de l'orthographe ». *The French Review* 77 (3) : 490-99.

PARKS, Janet B. et Mary Ann ROBERTON. 2000. « Development and Validation of an Instrument to Measure Attitudes Toward Sexist/Nonsexist Language ». *Sex Roles* 42 (5/6) : 415-38.

———. 2004. « Attitudes Toward Women Mediate the Gender Effect on Attitudes Toward Sexist Language ». *Psychology of Women Quarterly* 28 (3) : 233-39. https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2004.00140.x.

———. 2005. « Explaining Age and Gender Effects on Attitudes toward Sexist Language ». *Journal of Language and Social Psychology* 24 (4) : 401-11. https://doi.org/10.1177/0261927X05281427.

———. 2008. « Generation Gaps in Attitudes Toward Sexist/Nonsexist Language ». *Journal of Language and Social Psychology* 27 (3) : 276-83. https://doi.org/10.1177/0261927X08317956.

PAVEAU, Marie-Anne. 2007. « Les normes perceptives de la linguistique populaire ». *Langage et société* 1 (119) : 93-109. https://doi.org/10.3917/ls.119.0093.

PETTY, Richard E., John T. CACIOPPO et David SCHUMANN. 1983. « Central and Peripheral Routes to Advertising Effectiveness: The Moderating Role of Involvement ». *Journal of Consumer Research* 10 (2) : 135-46. https://doi.org/10.1086/208954.

PRENTICE, Deborah A. 1994. « Do language reforms change our way of thinking ». *Journal of Language and Social Psychology* 13 (1) : 3-19.

PUŠNIK, Nace, Klementina MOŽINA, et Anja PODLESEK. 2016. « Effect of Typeface, Letter Case and Position on Recognition of Short Words Presented on-Screen ». *Behaviour & Information Technology* 35 (6) : 442-51. https://doi.org/10.1080/0144929X.2016.1158318.

REVAZ, Françoise et Jean-Paul BRONCKART. 1988. « Mesurer la lisibilité : Une approche typologique ». *Revue française de pédagogie*, nº 85 : 37-46.

RIAÑO, Xosé-Antón G. 2006. « Les attitudes linguistiques chez de jeunes adolescents dans la principauté des asturies. » *Ela. Études de linguistique appliquée* 4 (144) : 427-39.

RICHARDS, Jack C., John PLATT et Heidi PLATT. 1997. *Diccionario de lingüística aplicada y enseñanza de lenguas*. Barcelona : Ariel.

SCHWARZ, Norbert. 1999. « How the Questions Shape the Answers ». *American Psychologist* 54 (2) : 93-105.

———. 2007. « Attitude Construction: Evaluation in Context ». *Social Cognition* 25 (5) : 638-56. https://doi.org/10.1521/soco.2007.25.5.638.

SCZESNY, Sabine, Franziska MOSER et Wendy WOOD. 2015. « Beyond Sexist Beliefs: How Do People Decide to Use Gender-Inclusive Language? » *Personality and Social Psychology Bulletin* 41 (7) : 943-54. https://doi.org/10.1177/0146167215585727.

SPENCER, Herbert et Alison SHAW. 1971. « L'espacement des lettres et la lisibilité ». *Communication et langages*, nº 11 : 53-58. https://doi.org/10.3406/colan.1971.3885.

STRACK, Fritz, Norbert SCHWARZ, Herbert BLESS, Almut KÜBLER, et Michaela WÄNKE. 1993. « Awareness of the Influence as a Determinant of Assimilation versus Contrast ». *European Journal of Social Psychology* 23 : 53-62.

SWIM, Janet K., Kathryn J. AIKIN, Wayne S. HALL et Barbara A. HUNTER. 1995. « Sexism and Racism: Old-Fashioned and Modern Prejudices ». *Journal of Personalily and Social Psychology* 68 (2) : 199-214. https://doi.org/10.1037/0022-3514.68.2.199.

TIBBLIN, Julia. 2016. « Et si l'on rendait la langue française moins discriminatoire ? La féminisation du français : attitudes et usages ». Mémoire de licence non-publié, Lund : Université de Lund.

TOUGAS, Francine, Rupert BROWN, Ann M. BEATON et Stéphane JOLY. 1995. « Neosexism: Plus ça change, plus c'est pareil. » *PSPB* 21 (8) : 842-49.

WALSH, Olivia. 2014. « 'Les Anglicismes Polluent La Langue Française'. Purist Attitudes in France and Quebec ». *French Language Studies*, nº 24 : 423–449. https://doi.org/10.1017/S0959269513000227.

9. ANNEXES

9.1 Le questionnaire

9.1.1 L'introduction sur le blog

Bonjour,

Étudiante de linguistique française au niveau de master à l'université de Lund, Suède, je suis actuellement en train d'écrire mon mémoire de master sur les attitudes des francophones envers le langage inclusif. Pour répondre à ce questionnaire, il faut donc que le français soit votre langue maternelle, ou que vous ayez fait votre scolarité en français. **Notez bien que ce questionnaire n'est pas un test et qu'il n'y a donc pas de réponse « correcte ». Ce qui m'intéresse est votre opinion à vous.**

Afin de clarifier ce qu'est le *langage inclusif* et le *masculin générique*, voici des définitions :

Le *langage inclusif* consiste à inclure la forme féminine à côté de la forme masculine à l'écrit. Cela peut se faire soit avec des doublets complets, comme dans la phrase *Les ouvriers et les ouvrières sont en grève*, ou avec des doublets abrégés : *De nombreux-euses étudiant-es ont eu de bonnes notes ce semestre*. D'autres signes que le tiret peuvent aussi être utilisés : *étudiant(e)s, étudiant.es, étudiant·es*. Cet usage est parfois aussi appelé *écriture inclusive, écriture égalitaire, langage non-sexiste, rédaction épicène* ou *rédaction non-sexiste*.

Le *masculin générique* se réfère à l'usage « standard » du français, c'est-à-dire à ce que la forme masculine est toujours utilisée pour désigner un groupe de personnes. On écrit donc *étudiants* même si ce groupe est mixte.

A la fin du questionnaire vous pourrez laisser des commentaires ou des remarques.

Vous pouvez à tout moment abandonner le questionnaire et nous respectons votre anonymat le plus total. Les réponses obtenues seront utilisées seulement pour ce mémoire.

Le temps estimé pour compléter ce questionnaire est environ 15 minutes.

Nous vous remercions de votre participation.

9.1.2 Le questionnaire sur SUNET

Arguments pour le masculin générique (p. 1)

Voici trois arguments souvent avancés pour l'usage du masculin générique. Lisez-les attentivement et continuez à la page suivante.

- Le masculin générique n'implique pas des manières de penser ou d'agir qui sont négatives aux femmes.
- Les formes inclusives sont compliquées et maladroites.
- La tradition linguistique considère le masculin comme la forme générique.

Pour relire les définitions mentionnées dans l'introduction, cliquez ici.

Arguments pour le langage inclusif (p. 1)

Voici trois arguments souvent avancés pour l'usage du langage inclusif. Lisez-les attentivement et continuez à la page suivante.

- L'usage du langage inclusif est un aspect important de l'égalité entre les sexes.
- Le masculin générique ne spécifie pas si les femmes sont incluses et il rend la référence aux femmes moins explicite que celle aux hommes.
- Contrairement au masculin générique ambigu, les formes inclusives sont précises.

Pour relire les définitions mentionnées dans l'introduction, cliquez ici.

Lisez le texte (en langage inclusif) et répondez ensuite aux questions (p. 2)

Q1. Qui sont les 55 et + d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ? Cultivé·es, ouvert·es et geek !

L'habitant·e type d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de 55 ans et + ? Il ou elle est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, plutôt porté·e sur les nouvelles technologies et aime la mixité sociale et intergénérationnelle. Ce sont les résultats d'une étude menée et financée par l'UCL, avec le soutien de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de son conseil des Ainé·es, destinée à dresser le portrait type des habitant·es d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de 55 ans et +, toujours plus nombreux·euses à venir s'installer dans la commune. L'étude se base sur un échantillon de 372 répondant·es, âgé·es de 55 à 95 ans.

L'originalité de cette recherche ? La méthode novatrice de récolte des données : les chercheur·euses UCL ont impliqué, dès le départ, citoyen·nes et décideur·euses politiques, pour affiner leur questionnaire et ainsi davantage coller aux préoccupations de terrain.

(Source)

Répondez maintenant aux questions suivantes.

Lisez le texte (au masculin générique) et répondez ensuite aux questions (p. 2)

Q1. Qui sont les 55 et + d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ? Cultivés, ouverts et geek !

L'habitant type d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de 55 ans et + ? Il est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, plutôt porté sur les nouvelles technologies et aime la mixité sociale et intergénérationnelle. Ce sont les résultats d'une étude menée et financée par l'UCL, avec le soutien de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de son conseil des Ainés, destinée à dresser le portrait type des habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve de 55 ans et +, toujours plus nombreux à venir s'installer dans la commune. L'étude se base sur un échantillon de 372 répondants, âgés de 55 à 95 ans.

L'originalité de cette recherche ? La méthode novatrice de récolte des données : les chercheurs UCL ont impliqué, dès le départ, citoyens et décideurs politiques, pour affiner leur questionnaire et ainsi davantage coller aux préoccupations de terrain.

(Source)

Répondez maintenant aux questions suivantes.

(1) a. Quelle est la gamme d'âge des répondant·es ?

- 75 à 95 ans
- 55 à 95 ans
- 55 à 75 ans

(1) b. Quel était l'objectif de l'étude ?

- Se faire une image des personnes plus âgées d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- Savoir pourquoi ces personnes quittent de plus en plus Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- Rendre la ville mieux adaptée pour les personnes de cette tranche d'âge.

(1) c. Pourquoi cette étude est-elle innovatrice ?

- C'est la première étude qui se concentre sur cette partie de la population.
- L'équipe de recherche a intégré des personnes de la ville ainsi que des politicien·nes dans la création du questionnaire.
- Elle est commandée par la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de son conseil des Ainé·es.

Q2. Je trouve ce texte :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
a. facile à lire	○	○	○	○	○
b. compliqué	○	○	○	○	○
c. clair	○	○	○	○	○
d. compréhensible	○	○	○	○	○
e. cohérent	○	○	○	○	○
f. lourd	○	○	○	○	○

Si vous avez d'autres commentaires à propos du texte, vous pouvez les écrire ici :

Q3. Vos réflexions sur la langue française (p. 3)

Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacun des énoncés. Si vous avez besoin de justifier ou de clarifier une réponse, vous pouvez le faire dans un commentaire en bas de la page.

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Aucune alternative ne me convient
a. Les difficultés de la grammaire et de l'orthographe françaises contribuent aux inégalités dans la société.	○	○	○	○	○	○
b. Tout type de texte doit être clair et accessible à tout le monde.	○	○	○	○	○	○
c. C'est une bonne chose que l'orthographe en français soit compliquée.	○	○	○	○	○	○
d. Toute réforme qui diminue le nombre d'exceptions dans l'orthographe est souhaitée.	○	○	○	○	○	○
e. Faciliter l'apprentissage de la lecture en français n'est pas important.	○	○	○	○	○	○
f. L'essentiel dans le langage, c'est que tout le monde se comprenne.	○	○	○	○	○	○

Commentaires :

Q4. Vos réflexions sur les femmes et les hommes (p. 4)

Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacun des énoncés. Si vous avez besoin de justifier ou de clarifier une réponse, vous pouvez le faire dans un commentaire en bas de la page.

Pour de nouveau lire les définitions mentionnées dans l'introduction, cliquez ici.

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Aucune alternative ne me convient
a. La discrimination envers les femmes dans le travail est toujours un problème dans le monde occidental.	○	○	○	○	○	○
b. Je considère le système d'emploi, tel qu'il est aujourd'hui, injuste aux femmes.	○	○	○	○	○	○
c. Les femmes ne devraient pas s'imposer là où elles ne sont pas souhaitées.	○	○	○	○	○	○
d. Les femmes vont faire plus de progrès en étant patientes et en ne demandant pas le changement trop fermement.	○	○	○	○	○	○
e. Il est difficile de travailler pour une cheffe.	○	○	○	○	○	○
f. Les demandes des femmes en termes d'égalité entre les sexes sont justes.	○	○	○	○	○	○

Commentaires :

Q5. Vos réflexions sur le langage inclusif (p. 5)

Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacun des énoncés. Si vous avez besoin de justifier ou de clarifier une réponse, vous pouvez le faire dans un commentaire en bas de la page.

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Aucune alternative ne me convient
a. Nous ne devrions pas changer la manière dont la langue française a été écrite et parlée traditionnellement.	○	○	○	○	○	○
b. Se soucier du langage sexiste est inutile.	○	○	○	○	○	○
c. La langue française ne sera jamais changée, car elle est trop profondément enracinée dans la culture.	○	○	○	○	○	○
d. Bien que le changement soit difficile, nous devrions quand-même essayer d'appliquer le langage inclusif.	○	○	○	○	○	○
e. Personnellement, il m'est important d'utiliser un langage inclusif.	○	○	○	○	○	○
f. Le langage inclusif n'a pas d'avantages sur le masculin générique.	○	○	○	○	○	○
g. L'usage du masculin générique est une propriété de la langue française et n'a rien à voir avec les inégalités entre les sexes dans la société.	○	○	○	○	○	○
h. Nous n'allons jamais nous débarrasser des préjugés de genre tant qu'ils sont incorporées dans notre langue.	○	○	○	○	○	○

Commentaires :

D'autres réflexions à propos du langage inclusif (p. 6)

Ici vous pouvez, si vous le souhaitez, donner des réponses plus longues et expliquer plus précisément vos réponses. Pensez au fait que le terme langage inclusif renvoie à plusieurs usages. C'est-à-dire que si vous écrivez parfois cher(e)s collègues, par exemple, vous le pratiquez de temps en temps.

Q6. Je trouve qu'il est convenable d'utiliser le langage inclusif dans :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Neutre	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
a. des conversations informelles	○	○	○	○	○
b. des conversations formelles	○	○	○	○	○
c. des journaux	○	○	○	○	○
d. le cadre scolaire (p. ex. manuels scolaires)	○	○	○	○	○
e. des textes littéraires (p. ex. romans ou poèmes)	○	○	○	○	○
f. des textes officiels et juridiques	○	○	○	○	○

Pourquoi ? (facultatif)

Q7. Avant ce questionnaire, connaissiez-vous le langage inclusif ?

Non, pas du tout	Non, à peine	Oui, mais seulement un peu	Oui, plutôt bien	Oui, très bien
○	○	○	○	○

Q8. Utilisez-vous le langage inclusif ?

Non, jamais	Oui mais très rarement	Oui, de temps en temps	Oui, la plupart du temps	Oui, toujours
○	○	○	○	○

Pourquoi ? Y-a-t-il des contextes où vous le pratiquez plus ou moins souvent ? (facultatif)

Q9. A quoi tient, selon vous, l'opposition de certaines personnes au langage inclusif ? (facultatif)

Q10. Pourquoi certaines personnes aspirent-elles à ce type de langage ? (facultatif)

Q11. Si vous avez des commentaires, pensées, idées ou autre chose à dire à propos de ce sujet, vous pouvez les écrire ici.

Dernières questions (p. 7)

Pour finir, nous avons quelques questions à propos de vous.

Q12. Quel est votre âge ?

Q13. Quel est votre sexe ?

- Femme
- Homme
- Je préfère ne pas répondre.
- Si autre, précisez :

Q14. Dans quel pays/région avez-vous passé la plus grande partie de votre jeunesse ?

- Belgique (Bruxelles)
- Belgique (Flandres)
- Belgique (Wallonie)
- France DOM-TOM
- France métropolitaine
- Luxembourg
- Nouveau Brunswick
- Québec
- Suisse

Q15. Dans quel pays/région habitez-vous maintenant ?

- Belgique (Bruxelles)
- Belgique (Flandres)
- Belgique (Wallonie)
- France DOM-TOM
- France métropolitaine
- Luxembourg
- Nouveau Brunswick
- Québec
- Suisse

Q16. Quelle est la taille de la population de la ville/le village où vous habitez ?

- 0 – 10 000
- 10 000 – 100 000
- 100 000 – 500 000
- Plus de 500 000
- Je ne sais pas

Q17. Quel est votre plus haut niveau d'études ?

- Scolarisation jusqu’à l’âge de 14-15 ans
- Scolarisation jusqu’à l’âge de 17-18 ans
- 1 an d’études supérieures
- 2 ans d’études supérieures
- 3 ans d’études supérieures

- 4 ans d’études supérieures
- 5 ans d’études supérieures
- Si autre, précisez :

Q18. Un grand merci d'avoir répondu à ce questionnaire ! Ici vous pouvez écrire d’éventuelles questions, remarques ou commentaires ou votre adresse mail si vous souhaitez recevoir les résultats une fois l’étude finie.

9.2 Les réseaux où le questionnaire a été distribué

9.2.1 Groupes Facebook

Nom du groupe	Caractéristiques	Nombre de membres	Date
Les Madz à Bruxelles	Femmes à Bruxelles	121	11/4 2019
Les amis du zéro déchet Belgique / Minimalisme / Bien Etre	Belgique, zéro déchet	11 398	11/4 2019
EFiGiES	Réseau de recherches de genre pour de jeunes femmes et personnes non-binaires	1 274	11/4 2019
FTM francophones / ftm, ft*, afab	Francophones trans/non-binaires	2 476	11/4 2019
Les Francais & Francophones de Malmö / Lund / Scanie	Francophones en Scanie	743	11/4 2019
Etudiants de Rennes	Étudiant-es à Rennes	26 302	15/4 2019
Étudiants de Nancy	Étudiant-es à Nancy	27 114	15/4 2019
Etudiants de Strasbourg	Étudiant-es à Strasbourg	53 429	15/4 2019
Etudiants de Nantes	Étudiant-es à Nantes	26 648	15/4 2019
Etudiants de Reims	Étudiant-es à Reims	13 839	15/4 2019
Etudiants de Toulouse	Étudiant-es à Toulouse	25 238	15/4 2019
Etudiants Université Lumière Lyon 2	Étudiant-es à Lyon II	23 658	11/4 2019
Groupe de La Fureur De Lire	Discussions de lecture	13 618	15/4 2019
Etudiants de Bordeaux	Étudiant-es à Bordeaux	36 281	15/4 2019
Etudiants de Montpellier	Étudiant-es à Montpellier	50 163	15/4 2019
Lire et écrire en français	Discussions autour du français	148 829	15/4 2019
MadmoiZelle Lyon	Femmes à Lyon	786	11/4 2019
BXL à Récup'	Gens à Bruxelles	40 283	11/4 2019
Français / Svenska discussions (Malmö et environs)	Francophones en Scanie	721	11/4 2019
Les français de l'UQAC	Français-es à l'Université du Québec à Chicoutimi	5 452	17/4 2019

9.2.2 Groupes Reddit

Groupe Reddit	Sujet de discussion	Nombre de membres	Date
https://www.reddit.com/r/francais/	La langue française	2 319	15/4 2019
https://www.reddit.com/r/francophonie/	La francophonie	6 644	15/4 2019
https://www.reddit.com/r/newbrunswickcanada/	Le Nouveau Brunswick	4 650	15/4 2019
https://www.reddit.com/r/Quebec/	Le Québec	46 396	15/4 2019
https://www.reddit.com/r/French/	La langue française	77 018	15/4 2019

9.2.3 Vidéos YouTube

Youtubeur ou Youtubeuse	Vidéo	Date
Fred Bastien	https://www.youtube.com/watch?v=8ZoiGQQrN18	17/4 2019
SolangeTeParle	https://www.youtube.com/watch?v=zc4olejo1qM	17/4 2019
Jemcee sur Dailymotion	https://www.youtube.com/watch?v=QseZuFa7vAI	17/4 2019
Élie Pilon	https://www.youtube.com/watch?v=GdIQNhL1KnY	17/4 2019
Cynthia Dulude	https://www.youtube.com/watch?v=BOuouO-EvA8	17/4 2019
PL Cloutier	https://www.youtube.com/watch?v=jUfpf8AZEzA	17/4 2019
Noemie Lacerte	https://www.youtube.com/watch?v=vBLbRZPtk0s	17/4 2019
Thomas Gauthier	https://www.youtube.com/watch?v=Wdy0M8pOgTY	17/4 2019
Lysandre Nadeau	https://www.youtube.com/watch?v=hCeGKhybW4g	17/4 2019
Miro Belzil	https://www.youtube.com/watch?v=No1UifAR1_4	17/4 2019
Emma Bossé Vlog	https://www.youtube.com/watch?v=YnRToK5fGeQ	17/4 2019